CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

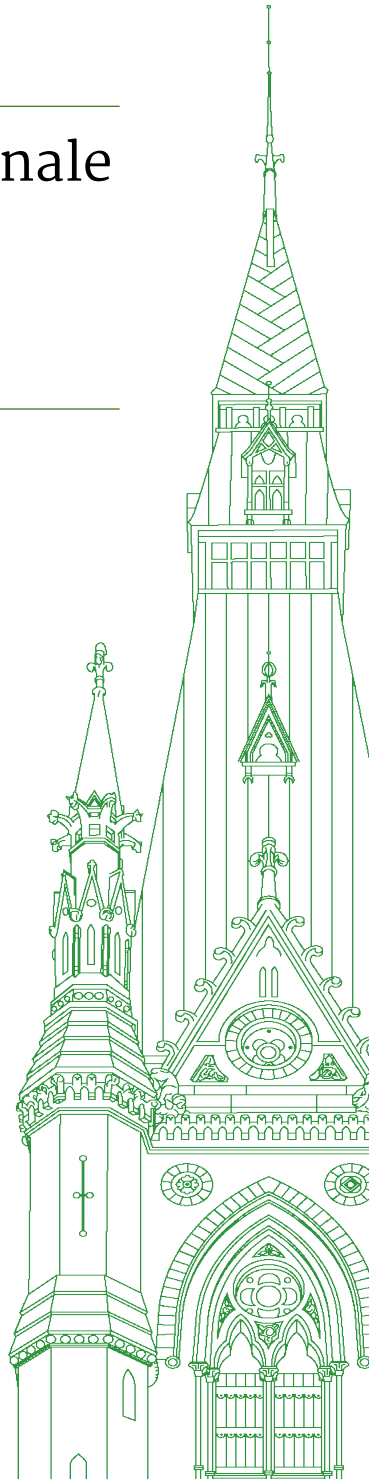
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 046

Le jeudi 22 octobre 2026



Président : Charles Sousa

Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 22 octobre 2026

● (1100)

[*Traduction*]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 46e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 26 janvier 2026, nous nous réunissons pour entreprendre notre étude sur le document « Point d'inflexion 2025 » et la modernisation de l'Armée canadienne.

Mesdames et messieurs, avant de commencer, je sais que nous sommes tous profondément attristés par la tragédie survenue à la Base des Forces canadiennes Wainwright il y a quelques jours. Nos pensées et nos prières accompagnent ceux qui ont perdu la vie, et nous offrons nos vœux de prompt rétablissement aux survivants.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride...

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Il semble que certains boîtiers pour l'interprétation ne fonctionnent pas. Je ne sais pas si c'est le cas pour d'autres. Voilà, je voulais le signaler.

[*Traduction*]

Le président: Nous venons d'avoir quelques problèmes techniques, mais nous allons poursuivre.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, ce qui signifie que certains y participent à distance au moyen de l'application Zoom. J'invite les participants à prendre connaissance des consignes qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à prévenir les incidents audio et les chocs acoustiques et à protéger la santé et la sécurité de nos interprètes. À titre d'exemple, il faut éviter d'ajuster le microphone devant vous, surtout lorsqu'il est activé. Il captera votre voix même s'il semble mal positionné. Inutile donc d'y toucher; il s'allumera automatiquement lorsque vous aurez la parole.

Je rappelle aux députés et aux témoins qu'ils doivent attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main. Pour entendre l'interprétation, veuillez utiliser votre oreillette et sélectionner le canal approprié. Prenez tout de suite quelques instants pour régler votre oreillette et choisir à l'avance le canal d'écoute dont vous aurez besoin afin de profiter pleinement du temps alloué aux questions et réponses. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons Justin Massie, professeur, Réseau d'analyse stratégique, qui comparaît par vidéoconférence. Nous recevons également M. John Walsh, directeur de la stratégie industrielle de la défense à l'Université de Guelph.

Nous allons passer aux déclarations préliminaires, d'une durée maximale de cinq minutes.

Monsieur Massie, nous allons commencer par vous.

● (1105)

[*Français*]

Justin Massie (professeur, Réseau d'analyse stratégique, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais faire mes remarques en français. Toutefois, je pourrai répondre aux questions en anglais aussi.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de votre invitation et de me permettre de commenter le document « Point d'inflexion 2025 », lequel, dois-je le dire, est un document très lucide. Il reconnaît explicitement que « l'Armée dont nous disposons n'est pas celle dont nous avons besoin » et donc que le Canada est incapable de déployer et de soutenir une brigade indépendante dans la durée, neuf ans après le premier déploiement en Lettonie. Il tourne aussi la page sur les guerres de participation pour mettre l'accent sur les opérations de combat majeures au niveau de la division et c'est un objectif que je trouve tout à fait louable. Mon intervention va plutôt porter sur quatre silences, quatre éléments qui ne sont pas mentionnés dans la stratégie et qui devraient l'être, à mon avis.

Le premier silence, c'est les États-Unis. Nulle part, le nom n'apparaît dans le document, alors même que le changement de posture des États-Unis, qui transfère aux alliés le fardeau de leur défense conventionnelle est fondamental pour la modernisation de l'armée canadienne, qui vise explicitement, selon le document, à « réduire les dépendances stratégiques et développer des capacités souveraines ».

Par rapport à qui ces capacités seraient-elles souveraines? C'est la question qu'on doit se poser. Si l'armée canadienne se prépare à être incorporée dans un corps expéditionnaire dirigé par les États-Unis, alors que ce n'est pas l'objectif des États-Unis, ce serait une stratégie qui serait mal adaptée. Il faudrait plutôt écrire, à mon avis, que l'armée doit se préparer à un conflit de haute intensité en Europe sans le soutien direct, voire indirect, des États-Unis. En reconnaissant ceci, je pense que cela changerait de façon importante le mode d'emploi et la doctrine de l'armée canadienne.

Le deuxième silence est de définir contre qui et pourquoi faire la dissuasion canadienne. On parle de la dissuasion sans définir vers qui elle est adressée. Protéger nos infrastructures critiques contre des attaques hybrides russes sur notre propre territoire, mener des opérations en profondeur contre la Russie ou encore soutenir les autorités civiles sont des activités qui n'ont pas les mêmes objectifs de dissuasion. Je crois que le document gagnerait à les clarifier. De plus, si l'autonomie stratégique, terme qui est explicité dans la Stratégie industrielle de défense du Canada, est une orientation que le gouvernement canadien souhaite donner aux Forces armées canadiennes, cela signifie des implications majeures pour la recapitalisation de la doctrine d'emploi de l'armée canadienne. Cependant, cela demeure flou dans le document présentement.

Le troisième silence, c'est la masse. Le document prévoit une augmentation de 8 500 militaires dans la force régulière et aussi de 8 500 militaires dans la force de réserve d'ici 2040. Il n'est pas clair en quoi cela correspond avec l'objectif de faire passer à 81 500 militaires l'effectif autorisé des Forces armées canadiennes. Est-ce que ça signifierait qu'une vaste majorité de cette augmentation irait à l'armée de terre plutôt qu'à la marine et à l'aviation?

Il n'est également pas clair dans quelle mesure cette cible correspond aux cibles capacitaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou OTAN. Le document reconnaît que ces cibles fondent le chiffre avancé, mais les cibles de l'OTAN ne sont pas précisées. Or, je rappelle aux membres du Comité que l'OTAN a pour objectif une force de 100 000 militaires disponibles en 10 jours, de 200 000 militaires disponibles en moins d'un mois et de 500 000 militaires disponibles en moins de six mois. Si on y va en proportion de la taille de la population, cela représenterait pour le Canada environ 4 000 militaires en 10 jours, c'est-à-dire deux fois plus que ceux qui sont présentement déployés en Lettonie, 8 500 militaires en moins d'un mois et 21 000 militaires en moins de six mois, soit près de 34 000 militaires à disponibilité échelonnée. De plus, si les États-Unis se retiraient du calcul, compte tenu de leur stratégie de défense nationale, la part canadienne grimperait à quelque 50 000 militaires déployés, soit un peu plus de trois divisions.

Le quatrième silence porte sur la robotisation. On reconnaît l'importance des systèmes autonomes, mais il n'est pas clair comment l'armée canadienne va les intégrer dans ses rangs. L'armée, à mon avis, devrait créer des bataillons de systèmes autonomes dans chaque brigade et se doter d'un régiment de drones à l'échelon divisionnaire le plus rapidement possible, car, sans masse robotisée, la division expéditionnaire ne tiendrait pas vis-à-vis de la Russie, comme on peut le constater sur le champ de bataille ukrainien.

Enfin, je veux conclure en disant qu'il est important de développer un consensus parmi les partis politiques sur l'avenir de la politique de défense canadienne, et je vous invite à exiger du gouvernement une nouvelle politique de défense qui répond aux questions que « Point d'inflexion 2025 » laisse ouvertes, accompagnée d'un plan d'investissement décennal, validé par la directrice parlementaire du budget et soumis chaque année à l'examen du Comité.

● (1110)

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

Le président: Merci, monsieur Massie.

[*Traduction*]

Monsieur Walsh, la parole est à vous pour cinq minutes.

John Walsh (directeur de la stratégie industrielle de la défense, University of Guelph, à titre personnel): Je remercie le Comité de m'avoir invité à comparaître. Avant que le décompte de mon temps de parole ne commence, je tiens à exprimer, en mon nom personnel et au nom de l'Université de Guelph tout entière, nos plus sincères condoléances à la suite de la tragédie survenue récemment à Wainwright, qui a fait des blessés et entraîné des pertes de vie.

Je suis professeur de lettres classiques, et je m'intéresse depuis longtemps à une idée exprimée dans une ancienne formule latine de la tradition humaniste, *arma et litterae*, c'est-à-dire les bras et les lettres. Dans ce qu'elle a de meilleur, cette tradition ne confond pas les responsabilités du soldat avec celles de l'érudit. Elle reconnaît que la défense d'une communauté politique, d'une part, et la vie intellectuelle et civique de cette communauté, d'autre part, sont des réalités distinctes, sans être pour autant étrangères l'une à l'autre. Une société doit être capable d'assurer sa propre défense, mais elle doit aussi réfléchir à la manière dont ses institutions contribuent à cette capacité.

La stratégie de l'armée reconnaît que la modernisation est, au fond, une démarche profondément humaine. Elle souligne la nécessité d'accroître l'état de préparation, de maintenir une puissance de combat durable et d'établir des mécanismes crédibles d'expansion de la Réserve de l'armée. Elle précise expressément que ces mécanismes de mobilisation doivent être conçus, mis à l'essai, puis perfectionnés. À mon sens, cela soulève une question qui concerne non seulement les militaires, mais aussi l'ensemble du pays. Comment faire en sorte que les Canadiens disposés à servir deviennent des personnes formées, qualifiées et disponibles lorsque le besoin se présente?

Cette distinction est importante. Une personne disposée à servir est un atout national, mais la volonté, à elle seule, ne suffit pas à créer une capacité militaire. Il faut un système capable d'accueillir cette personne, de lui donner la formation nécessaire et de mener le processus à terme. Je m'intéresse à la question de savoir si les institutions civiles peuvent contribuer, de manière responsable, à éliminer certains goulots d'étranglement au sein du système. À l'Université de Guelph, j'ai participé à la mise sur pied du programme des étudiants-militaires, qui soutient les membres des Forces armées canadiennes poursuivant des études universitaires. Mes travaux ultérieurs en matière de politiques ont porté sur la question de savoir si les universités pouvaient apporter une contribution plus directe et plus concrète à l'état de préparation de la Réserve de l'armée.

Dans un article récent, j'ai proposé un projet pilote contrôlé dans le cadre duquel une université participante mettrait à la disposition de l'armée des installations et des services civils à l'appui d'une activité de formation définie par l'armée. L'université pourrait fournir l'hébergement, les repas, les salles de classe, les installations de conditionnement physique et divers services de coordination à l'échelle locale. L'armée conserverait l'entière responsabilité du commandement, de l'instruction, de la discipline, de l'évaluation et de la qualification. Bien entendu, elle continuerait de mener, dans ses propres installations, les activités qui exigent des infrastructures militaires.

Le modèle se veut délibérément modeste. Il repose sur une université, un besoin validé par l'armée et une activité concrète. La question est de savoir si cet arrangement produit un effet démontrable. Le critère pertinent n'est pas le nombre de personnes qu'une installation peut accueillir, mais plutôt la question de savoir si les arrangements permettent de produire des qualifications supplémentaires, d'améliorer la progression ou de libérer des capacités militaires limitées pour d'autres tâches. Si un tel projet ne permet pas d'obtenir des résultats probants à un coût justifiable, j'estime qu'il ne devrait pas être maintenu.

Je crois qu'il y a là un principe civique plus large qui mérite d'être discuté. Dans une société libre et résolue à le demeurer, la responsabilité en matière de défense nationale ne peut pas signifier que chaque institution doive chercher à devenir une institution militaire. Elle signifie plutôt que les institutions civiles comprennent leur vocation et s'interrogent sur la manière dont leurs capacités peuvent être mises au service d'un objectif d'intérêt public légitime. Pour favoriser une collaboration constructive, il faut préserver cette distinction plutôt que l'effacer.

Je présente ce point de vue avec un profond respect pour l'expertise professionnelle de l'armée. Je ne suis pas ici pour dire aux dirigeants militaires comment organiser, équiper ou entraîner leurs forces. Ma contribution consiste plutôt à examiner une question soulevée par la stratégie même de l'armée concernant le rôle des institutions civiles: les capacités du secteur de l'éducation, et peut-être d'autres capacités civiles du pays, peuvent-elles appuyer la formation d'un personnel qualifié et disponible? Toute recommandation que je formulerais serait donc d'ordre pratique.

Lorsque l'armée repère un véritable goulot d'étranglement, le Canada devrait être disposé à mettre à l'essai un partenariat avec une institution civile afin de vérifier si une telle collaboration permettrait de résorber le problème. L'armée devrait définir le besoin. L'institution civile devrait, pour sa part, établir ce qu'elle peut offrir de manière responsable, et les résultats devraient être évalués en toute honnêteté.

Merci beaucoup.

● (1115)

Le président: Merci, monsieur Walsh.

Passons maintenant à notre première série de questions.

Madame Gallant, nous allons commencer par vous.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Merci.

Vous avez dit que le Canada devrait travailler en partenariat avec les universités pour accroître le nombre de réservistes, mais quel rôle les collèges communautaires pourraient-ils jouer?

John Walsh: Ils pourraient jouer un rôle tout aussi important. Si je ne parle que des universités, c'est simplement parce que je travaille dans une université et que, de façon générale, je préfère ne pas parler au nom d'autres établissements. Cependant, d'après mes entretiens avec des collègues du milieu collégial... Ils ont assurément un rôle à jouer.

Cheryl Gallant: À l'époque où l'on augmentait les effectifs en vue de la mission en Afghanistan, notre collège local, le Collège Algonquin, a offert des cours, parce qu'il manquait tellement de formateurs.

Je sais que l'école secondaire que j'ai fréquentée et d'autres écoles de ma région possèdent encore d'anciens champs de tir. On y enseignait autrefois le tir aux adolescents, puisque l'infanterie constituait la principale force présente à proximité et que de nombreux soldats étaient très jeunes. Beaucoup de gens savaient déjà manier une arme, notamment parce qu'ils étaient chasseurs. Comment pensez-vous que cette idée serait accueillie aujourd'hui? Les écoles secondaires ont-elles un rôle à jouer?

John Walsh: Puis-je commencer par présenter mes excuses?

Je me rends compte que je suis censé adresser mes observations à la présidence.

Le président: Nous faisons preuve d'une grande souplesse ici.

John Walsh: Merci beaucoup.

Le milieu universitaire pourrait tirer bien des leçons de cette souplesse, je vous l'assure.

Des voix: Oh, oh!

John Walsh: L'une des raisons pour lesquelles une telle collaboration pourrait fonctionner, c'est que nous n'aurions pas à repartir de zéro. Une bonne partie de l'infrastructure existe déjà. La députée a raison. Au-delà des champs de tir, nous conservons aussi la mémoire institutionnelle, car les universités et les collèges ont déjà servi de centres de formation à deux reprises au cours du siècle dernier.

Ma seule proposition serait que nous mettions cette collaboration en pratique tant que nous en avons la possibilité, plutôt que d'attendre d'y être contraints. À mon avis, nous devrions mettre ces partenariats à l'essai dès maintenant afin de déterminer ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et ce qui doit être amélioré pendant que nous avons encore une certaine marge de manœuvre, au lieu de devoir le faire dans un contexte d'urgence et de contraintes.

Cheryl Gallant: Existe-t-il un mécanisme permettant aux commandants de nouer des liens avec une université locale?

John Walsh: Je ne saurais certainement pas dire quel pouvoir discrétionnaire possèdent les commandants locaux ni à qui reviendrait la décision. Cela dit, je serais heureux si l'armée confiait ce dossier à un responsable désigné, puis repérait un établissement partenaire.

Je comparais aujourd'hui à titre personnel. Je peux donc vous renvoyer à mes travaux publics dans lesquels j'ai proposé que l'Université de Guelph soit l'établissement retenu. Si l'armée désignait un responsable pour ce dossier, je pense que nous pourrions lancer un projet pilote de portée limitée et en mesurer ensuite les résultats.

Je tiens à dire à la députée que j'entretiens d'excellentes relations avec le régiment local de Guelph, soit le 11^{e} Régiment d'artillerie de campagne, qui a établi des liens très solides avec le programme des étudiants-militaires de l'Université de Guelph. Dans la mesure où je sais que les commandants disposent de la latitude nécessaire pour prendre de telles décisions, nous comptons mettre à l'essai, à notre façon, l'utilisation à petite échelle de certaines ressources universitaires dès cet été, dans les limites de leur pouvoir décisionnel.

Cheryl Gallant: Le premier ministre fait la promotion d'une adhésion à l'Union européenne, et les détails d'un éventuel accord seront précisés la semaine prochaine à Montréal. En quoi un tel accord aidera-t-il les Forces armées canadiennes à obtenir les armes cinétiques dont elles ont grandement besoin, comme des capacités de frappe de précision à longue portée, des systèmes de défense aérienne au sol et des capacités en matière de drones et de lutte contre les drones?

● (1120)

John Walsh: Cette question dépasse mon domaine d'expertise. Je préfère ne pas me prononcer sur les aspects précis de l'approvisionnement en matériel militaire. Je vais donc m'en tenir respectueusement à mon domaine de compétence, ce qui est rare pour un universitaire, mais j'ai l'intention de faire preuve d'un peu d'humilité aujourd'hui.

J'en suis navré. J'adore ma profession et mon domaine de recherche, mais nous avons aussi nos défauts. Je limiterai donc ma réponse à l'aspect humain de la question, qui est au cœur de mes réflexions.

Cheryl Gallant: Vous avez recommandé de commencer par un petit projet pilote. Selon vous, quelle université ou quel collège devrait être le premier établissement à accueillir des réservistes de l'armée afin de mettre cette formule à l'épreuve? Quels critères permettraient d'évaluer la capacité d'un établissement universitaire ou collégial à servir de terrain d'essai?

John Walsh: Je proposerais l'Université de Guelph comme candidate idéale pour ce projet, principalement parce que nous entretenons des liens bien établis avec les régiments locaux, et pas seulement avec celui situé dans le quartier de l'université — le 11e Régiment d'artillerie de campagne —, mais aussi avec les régiments environnants: les Royal Highland Fusiliers of Canada, le NCSM *Star*, un régiment des transmissions à Hamilton dont j'oublie le nom — ce qui me vaudra des remontrances — et les Lorne Scots. Nous disposons d'un parcours bien établi, et les liens sont solides entre l'administration de l'université, l'armée et moi-même. Je pense que la confiance est bien établie.

Je m'excuse de m'étendre de cette façon. C'est une déformation professionnelle.

Quant aux mesures, je laisserais à l'armée le soin d'évaluer l'efficacité de notre action et d'établir une cartographie des capacités que nous pourrions offrir. Cependant, dans l'ensemble, il s'agirait avant tout d'espace et de ressources matérielles, comme la nourriture, l'hébergement et les locaux d'entraînement.

Cheryl Gallant: Au sujet de drones…

Le président: Le temps file. Il est tout à fait probable que nous revenions sur les drones ultérieurement. En fait, nous avons deux heures. Nous aurons donc amplement le temps de poser des questions. Nous verrons combien de temps cela prendra.

Nous reviendrons sûrement à vous tout à l'heure, madame Gallant.

Monsieur Malette, c'est à vous.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Walsh, de votre témoignage.

Ma première question s'adresse au professeur Massie.

[*Français*]

Je suis désolé, je ne parle pas très bien français.

[*Traduction*]

J'aimerais avoir une meilleure idée de la situation dans laquelle nous sommes.

Professeur Massie, comment le Canada devrait-il adapter son dispositif militaire pour protéger sa souveraineté dans l'Arctique, à mesure que les technologies de surveillance, les systèmes autonomes et les capacités de ses adversaires potentiels évoluent?

Justin Massie: Merci pour cette question.

Tout d'abord, comme je l'ai dit dans mon exposé, tout dépend de l'adversaire concerné.

La dissuasion au Canada comporte deux aspects. Premièrement, elle vise des adversaires comme la Chine et la Russie, dont les intérêts sont antagonistes aux nôtres. Nous devons être capables de détecter, de projeter notre puissance et de survivre dans un environnement où nos adversaires… Nous voyons les Russes mener très fréquemment en Europe des attaques hybrides « sous le seuil » de ce qui pourrait déclencher une riposte, et ce, à une échelle qui croît de jour en jour. On peut imaginer que des attaques similaires pourraient se produire en sol canadien et viser nos infrastructures civiles. Elles s'accompagneraient d'une posture de déni où les Russes affirmeraient que ce ne sont pas eux mais bien des organisations criminelles ou autres qui ont perpétré ces attaques. C'est une stratégie qu'ils appliquent présentement contre nos alliés européens en raison de leur soutien à l'Ukraine. Or, le Canada est l'un des principaux soutiens militaires de l'Ukraine. Il serait donc naïf de penser que nous ne pouvons pas être la cible de telles attaques.

Cependant, il y a un deuxième aspect à cela. Il s'agit de la capacité du Canada à défendre son territoire et à projeter sa force sur son territoire sans le soutien explicite des États-Unis. Nous avons ce deuxième objectif: nous devons montrer aux États-Unis que nous sommes en mesure d'assumer ce rôle nous-mêmes. Il y a donc un double enjeu quant aux acteurs que nous cherchons à dissuader. Nous devons dissuader les États-Unis d'une autre manière et leur faire comprendre qu'ils n'ont pas besoin de se déployer sur notre territoire, que nous pouvons nous en charger seuls. C'est un enjeu de taille et cela représente un défi considérable pour les forces armées canadiennes, compte tenu du sous-investissement des trois dernières décennies.

● (1125)

Chris Malette: Merci.

Comme vous le savez bien, nous essayons de remédier à cela, à l'heure actuelle.

Compte tenu des observations que vous venez de formuler, disposons-nous, selon vous, du personnel, des ressources de maintenance, des capacités et des infrastructures nécessaires pour répondre à ces besoins pendant une crise internationale prolongée?

Justin Massie: À l'heure actuelle, ce n'est absolument pas le cas. Nous n'avons pas assez de personnel, d'infrastructures, de capacités de transport, de connectivité, de présence militaire en mer, de capacités de contrôle, etc.

Chris Malette: Monsieur le professeur, je vais être plus précis en ce qui concerne ma circonscription, Bay of Quinte. C'est là que se trouve la 8e Escadre, à la BFC Trenton, qui joue un rôle essentiel — comme vous le savez — dans la mobilité militaire du Canada.

Compte tenu de nos acquisitions actuelles de nouveaux appareils et du renforcement significatif de nos capacités visant à étendre la mobilité aérienne, pensez-vous que nous en faisons assez pour répondre à ces besoins?

Justin Massie: Nous sommes sur la bonne voie. Je ne veux pas minorer les efforts considérables qui ont été déployés au cours des deux dernières années ou presque ni les investissements antérieurs consacrés à ces opérations. Sauf que la tâche est tellement immense et le délai tellement court que je crains de ne pas pouvoir brosser un portrait positif de la situation. Les infrastructures ne se bâtissent pas en un clin d'œil. La menace est bien réelle aujourd'hui, et nous n'avons pas su nous y préparer comme nous l'aurions dû. Les lacunes sont si importantes que nous devons tout faire d'un seul coup.

Je salue les nouveaux pouvoirs qui seront conférés à notre AID, l'Agence de l'investissement pour la Défense, car elle doit se procurer du matériel assez rapidement, mais en même temps, si nous voulons disposer de capacités qui ne soient pas exclusivement américaines, compte tenu de ce que j'ai dit précédemment, cela prendra encore plus de temps. Là encore, nous avons également un double objectif, et en achetant du matériel qui n'est pas américain et qui n'est pas développé à la même échelle ni au même rythme que celui de nos alliés européens… On le constate en Allemagne. Leur plan de réarmement pour les cinq prochaines années prévoit une augmentation de leur budget de 500 milliards de dollars, et même cela ne leur suffit pas pour faire face à la menace. Ce n'est donc pas seulement une question d'argent, mais aussi une question de temps.

Chris Malette: Merci.

Je ne pense pas avoir le temps de poser une autre question, monsieur le président, ou bien si?

Le président: Vous avez une minute.

Chris Malette: J'ai une minute. Très bien.

Alors, merci beaucoup, monsieur le professeur.

Rapidement, je vais m'adresser à M. Walsh.

Dans ma circonscription, Bay of Quinte, nous avons vu des petites entreprises, comme une société de revêtement en poudre appelée Kool Koatings, trouver des débouchés au sein des chaînes d'approvisionnement de la défense. Selon vous, comment la stratégie industrielle de défense peut-elle garantir que des collectivités comme la mienne en tireront profit? Je sais que vous avez évoqué l'aspect académique, mais en ce qui concerne la stratégie industrielle de défense, du point de vue des PME, à cet égard…

John Walsh: Je remercie le député pour sa question.

Certes, dans le cadre de mes autres fonctions, en tant que directeur de la stratégie industrielle de défense à l'université de Guelph, je suis confronté à cette question. En bref — et je sais que le temps presse ici —, ce que j'ai appris, c'est que les petites entreprises en particulier ne devraient pas avoir à consacrer d'énormes ressources pour parvenir à déchiffrer les demandes que nous leur adressons. Les demandes de renseignements et les propositions de financement dépassent effectivement les capacités de certaines de ces entreprises et les excluent du processus. C'est ce que l'on me rapporte. Nous devons raccourcir et simplifier cela, et parler le langage des affaires à ceux qui font des affaires.

Le président: Merci.

Monsieur Barsalou-Duval, c'est à vous.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Monsieur Massie, j'ai trouvé votre discours d'ouverture très intéressant. Vous mentionnez un sujet qui semble tabou, si je comprends bien. En tout cas, c'est comme ça que je l'interprète. Vous parlez du fait qu'on ne nomme pas les États-Unis dans le document « Point d'inflexion 2025 », mais que, d'un autre côté, on semble quand même y sous-entendre que c'est un enjeu. Je pense notamment qu'à un certain endroit, on y dit que les changements qu'on vit présentement sont des changements qui sont — je ne me souviens plus du terme exact — unilatéraux, ou du moins, qu'il n'y aura pas de retour en arrière et que ces changements sont définitifs.

Concernant les changements qu'il y a du côté américain, vous semblez sous-entendre qu'on devrait être moins dépendants des États-Unis, qui sont considérés comme des alliés. Dans quelle mesure jugez-vous que ce virage est définitif?

● (1130)

Justin Massie: Je pense que le virage est amorcé depuis plusieurs années et date d'avant le président Trump. On a tendance à concevoir M. Trump comme la cause, mais il est le symptôme d'un phénomène beaucoup plus profond qui se passe dans la société américaine. Les Américains ne veulent plus soutenir la défense de leurs alliés. Ils sont tannés que ce soit les contribuables américains qui paient pour la sécurité du Japon, de la Corée du Sud, des Européens et des Canadiens. Ce sont des reproches qui ont été adressés par le passé au Canada, pas par des présidents républicains exclusivement, mais également par des présidents démocrates. On se souviendra de Robert Gates lors de la guerre en Libye, qui disait aux Européens qu'ils devaient avoir la capacité de mener leurs opérations. On se souvient de ses critiques à l'égard du Canada, lorsqu'il disait qu'il n'avait pas, à l'époque, de plan pour atteindre la cible de 2 % de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Le Canada a signé une entente à ce sujet en 2014.

Alors, les récriminations sont bipartisanes, et penser qu'en 2029, avec un nouveau président, il y aura moins de pressions sur le Canada pour qu'il défende son territoire de manière plus autonome relève pour moi de la naïveté.

Xavier Barsalou-Duval: Merci. C'est très instructif. Je pense que beaucoup de gens ont la gueule de bois aujourd'hui. On se réveille un peu durement.

J'aimerais que vous m'expliquiez autre chose. Je comprends que les Américains font subir un choc au Canada, à l'Europe et peut-être même à d'autres endroits du monde en leur disant de se prendre en charge, de s'occuper de leurs affaires et d'être autonomes. Cependant, est-ce qu'on peut penser pour autant que, si on fait ce qu'il faut, ils laisseraient quand même tomber le Canada ou leurs alliés européens et qu'il n'y aurait pas d'assistance?

Justin Massie: Non.

Il y a deux hypothèses. J'ai dit, dans mon allocution, qu'on devait anticiper un soutien direct ou indirect des États-Unis. Ce sont les deux options pour lesquelles on doit se préparer.

Le soutien indirect, c'est-à-dire le fait de ne pas avoir une contribution directe des États-Unis sur le front de l'Est, soit celui de l'Europe de l'Est, c'est l'option retenue de façon bipartisane. Sous le président Obama, on s'est rendu compte qu'on ne pouvait plus mener une guerre sur deux fronts. Les États-Unis n'ont pas la capacité de mener deux guerres simultanées en Asie de l'Est et en Europe de l'Est. Donc, le président Barack Obama a dit que les États-Unis devaient retirer leurs capacités en Europe pour pouvoir les concentrer en Asie de l'Est. Ça, c'est indépendant du président qui est au pouvoir.

Les États-Unis pourraient fournir un soutien indirect, c'est-à-dire des satellites et du renseignement, un peu comme ils le faisaient en Ukraine jusqu'à ce qu'ils suspendent leur soutien au cours des derniers jours. Je pense que ce type de soutien est relativement stable, à moins d'avoir un président du type de Donald Trump qui veut punir quelqu'un parce qu'il n'est pas content ce jour-là.

Par contre, le fait de penser qu'il y aura des soldats américains qui vont combattre en Lettonie aux côtés des Canadiens alors qu'on craint que dans un tel scénario, la Chine puisse mener une opération unilatérale contre Taïwan m'apparaît naïf. Il faut se préparer à l'absence de soutien direct des États-Unis et peut-être même, dans une certaine mesure, de soutien indirect de leur part si on doit faire face à une administration de Donald Trump ou de ses successeurs, comme M. Vance ou d'autres, qui pourraient suivre dans les prochaines années.

Xavier Barsalou-Duval: Je comprends aussi qu'on doit se préparer à ça parce qu'on n'est pas certain qu'un soutien américain va se produire. Donc, dans la mesure où on n'est pas certain que ça va se produire, on doit se préparer au cas où il n'y aurait pas ce fameux soutien, dans le cas de l'Europe, notamment.

Cependant, dans le cas du Canada, je me demande si la situation ne serait pas un peu différente. Le Canada est, géographiquement, sur un autre continent. Il est collé sur l'espace américain. Par conséquent, si nous ne faisons pas ce qu'il faut pour être suffisamment autonomes, n'y a-t-il pas un enjeu de « groenlandisation » du Canada? Est-ce que nous pourrions voir s'établir de force des installations américaines au Canada si nous ne faisions pas ce qu'il faut pour défendre notre territoire?

Justin Massie: Oui, je pense que la situation du Groenland est la meilleure analogie pour le Canada. Les États-Unis font la même chose au Canada qu'au Groenland. Ils nous disent que notre territoire est stratégique pour eux. En fait, notre territoire fait carrément partie de la zone de défense du territoire américain, comme le Groenland l'est pour les radars du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD. Les Américains ont dit aux Groenlandais qu'ils n'étaient pas capables d'assurer leur défense seuls et que, par conséquent, les États-Unis devaient le faire à leur place. C'est le message qui a été adressé aux Groenlandais et c'est le message qui pourrait être adressé aux Canadiens si nous n'en faisons pas suffisamment par rapport à ces menaces externes.

Donc, pour le Canada, la menace n'est pas tant d'être abandonné par les Américains que d'être la cible d'opérations sur son territoire sans son consentement. C'est ce qu'on a vu dans une certaine période pendant la Seconde Guerre mondiale, où il y avait des bases militaires américaines sur le territoire canadien qui n'avaient pas été autorisées par le gouvernement fédéral. Donc, ce n'est pas quelque chose qu'on doit exclure dans l'avenir.

L'autre situation sur le territoire qui mérite notre attention concerne les actions sous le seuil de la guerre, comme du sabotage et des cyberattaques, qui peuvent soutenir des groupes criminels ou terroristes sur notre territoire. On peut nier de telles opérations et dire que ce n'est pas la Russie ou la Chine. Ce que serait la réaction américaine dans une telle attaque hybride sur le territoire canadien n'est pas clair. Est-ce qu'on ferait comme en Europe de l'Est? Essentiellement, les États-Unis ignorent ces attaques hybrides, qui sont d'ailleurs croissantes. L'escalade de la violence en cours en Europe n'est que linéaire. Dans des circonstances comme ça, est-ce que le président Donald Trump pourrait dire que ce n'est pas la Russie, parce que, lui, il connaît le président Vladimir Poutine et qu'il ne ferait jamais ça? C'est ce qu'il nous dit présentement. Donc, je pense que c'est une possibilité qu'on doit garder en tête au Canada.

● (1135)

Le président: Merci, monsieur Massie.

[*Traduction*]

Monsieur Anderson, c'est à vous.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Professeur Walsh, votre idée d'intégrer les universités et l'armée est formidable, et je serai le premier à la défendre si vous avez besoin d'un défenseur.

Vous avez commencé par une citation latine, je vais donc faire de même: *Si vis pacem, para bellum*. Ma prononciation laisse à désirer, mais c'est l'intention qui compte, je pense.

Nous avons entendu ici quelques observations sur la souveraineté, et sur la façon dont les États-Unis perçoivent notre souveraineté ou pourraient la percevoir à l'avenir.

Diriez-vous que la défense nord-américaine est notre principale préoccupation?

John Walsh: Merci beaucoup pour cette question.

La prononciation était excellente si l'on se réfère à une prononciation ecclésiastique de la fin du Moyen Âge — bravo —, mais l'idée selon laquelle « si tu veux la paix, prépare la guerre » en est une qui définit notre façon de penser aujourd'hui, car je suis certain que personne ici n'envisage les choses autrement.

Nous souhaitons tous la paix, probablement plus ardemment que les mots ne peuvent l'exprimer. Pour y parvenir, nous devons présenter une force de dissuasion redoutable, qui serait bien sûr une force de dissuasion létale, et nous devons montrer à nos alliés, qu'ils soient permanents ou parfois instables, que nous sommes capables de défendre notre propre territoire.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Je dispose d'un temps très limité, et je voudrais poser la même question au professeur Massie.

Diriez-vous que la défense du territoire national est plus importante que toute autre chose?

Justin Massie: Absolument, en raison de notre intérêt national vital à protéger nos citoyens, notre territoire et notre souveraineté…

Scott Anderson: Je n'ai pas bien compris.

Justin Massie: J'ai dit: « Absolument, oui. » La défense de notre territoire est primordiale pour nos intérêts nationaux, bien plus que d'autres opérations expéditionnaires.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Vos propos laissent entendre que le Canada devra peut-être se préparer à mener des opérations en Europe sans pouvoir compter sur les renseignements, la logistique, le soutien au commandement et certains autres éléments fournis actuellement par les États-Unis. Quelqu'un a-t-il déjà calculé ce qu'il en coûterait au Canada pour développer ces capacités de façon indépendante?

Je parle des capacités expéditionnaires en Europe et de l'incidence que ces dépenses auraient sur notre capacité à financer la défense du continent. La directrice parlementaire du budget semblait l'ignorer. Et vous, professeur Massie?

Justin Massie: À ma connaissance, personne n'a jamais réalisé une telle étude.

Scott Anderson: Et vous, professeur Walsh?

John Walsh: Je n'ai pas connaissance qu'une telle étude ait été menée.

Scott Anderson: D'accord.

Craignez-vous que cela ne détourne des ressources de la défense continentale, professeur Massie?

Justin Massie: Pas dans la mesure où nous opérerions aux côtés de nos alliés européens en cas d'urgence en Europe: l'idée n'est pas de disposer de capacités totalement indépendantes et autonomes dans l'est de l'Europe, mais de travailler aux côtés des Polonais, des Allemands, des Français, des Britanniques, etc., dans cette conjoncture.

C'est simplement que, sans l'apport des Américains, ces capacités devront être développées non seulement par le Canada, mais aussi par les alliés européens, avec lesquels nous pourrions assurer une interopérabilité immédiate.

Scott Anderson: D'accord, mais pour pouvoir assurer cette interopérabilité, nous allons devoir faire d'importantes dépenses pour les infrastructures et les capacités militaires. Ne diriez-vous pas que ces dépenses viendraient gruger les fonds affectés aux besoins du NORAD?

● (1140)

Justin Massie: Je pense que la majeure partie des capacités dont nous avons besoin pour défendre notre continent sont les mêmes que celles dont nous avons besoin pour défendre le continent européen.

Scott Anderson: D'accord.

Justin Massie: En raison de l'étendue du territoire canadien, il faut des drones volant à haute altitude et dotés d'une grande autonomie. Il faut des moyens de transport aérien stratégique. Il faut des missiles capables de frapper en profondeur. Il faut des capacités de commandement et de contrôle. Il faut des systèmes de défense aérienne.

Toutes ces capacités sont également nécessaires en Europe à l'heure actuelle. Il y a peu de différence, je pense — mis à part l'assistance des autorités civiles — entre les capacités que nous devons déployer dans le nord de notre territoire et celles que nous devons déployer dans l'est de l'Europe.

Scott Anderson: D'accord.

Le gouvernement s'efforce d'améliorer l'intégration industrielle européenne en matière de défense par l'intermédiaire de Security Action for Europe, ou SAFE, et de Readiness 2030. Les contributions canadiennes à SAFE s'élèvent à 10 millions de livres, dont 7 millions sont crédités sur les redevances futures, avec une modification supplémentaire de 15 % du contenu canadien admissible sous certaines conditions.

Avez-vous suffisamment d'éléments pour conclure que ces accords permettront de fournir des capacités militaires à un coût total moindre? En revanche, les engagements industriels du côté de l'Europe risquent-ils d'absorber des ressources qui, autrement, pourraient servir à renforcer nos propres capacités de défense?

Justin Massie: Je ne pense pas que l'accord SAFE vise à réduire les coûts de nos acquisitions, mais plutôt à les diversifier et à nous rendre plus résilients. Étant donné la façon dont les États-Unis posent des conditions à leurs alliés pour l'utilisation de leurs capacités militaires, il est d'autant plus nécessaire que ces alliés développent leur propre autonomie en matière de défense.

Dans ce contexte, le réarmement auquel nous assistons en Europe, notamment en Allemagne, est significatif. Le Canada dispose d'un grand potentiel pour développer conjointement et acquérir, en collaboration avec ses alliés européens, certaines capacités dont nous avons besoin, car même si nous atteignons 3,5 % du PIB consacré à la défense, notre marché sera trop petit pour les soutenir. Nous devons disposer de capacités partagées par nos alliés, et pas seulement par nous-mêmes.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Madame Idlout, la parole est à vous pour cinq minutes.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Qujannamiik, Iksivautaq*. Merci, monsieur le président.

Tunngasugit et bienvenue aux deux témoins. Merci d'avoir accepté de comparaître dans le cadre de cette importante étude.

Je suis très honorée de représenter le Nunavut, d'autant plus que cette étude porte sur la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique, compte tenu de notre situation très importante sur le plan géopolitique.

L'un de nos collègues a déjà mentionné le Groenland. Je me demande si vous pourriez tous les deux nous dire dans quelle mesure l'Arctique est prêt à assurer sa sécurité. Je pense ici au soutien apporté par les Forces armées canadiennes et aux relations avec les Rangers canadiens.

Je suis en concurrence avec Whitney Lackenbauer pour le titre du plus grand admirateur, du plus émerveillé… Je pense être la plus grande admiratrice des Rangers canadiens, mais Whitney Lackenbauer croit que le titre de plus grand admirateur lui revient. J'aime bien rivaliser avec lui sur ce point. Nous savons tous les deux à quel point ils sont formidables et quelle connaissance experte ils possèdent au sujet du territoire, de l'environnement, des conditions maritimes et de l'état des glaces.

Que pensez-vous de leur état de préparation? De quel soutien les Rangers canadiens ont-ils besoin pour s'assurer qu'ils puissent être présents afin d'aider les Forces armées canadiennes à maintenir la sécurité dans l'Arctique?

Pourriez-vous répondre à cette question, s'il vous plaît? Merci.

Le président: Monsieur Walsh, allez-y.

John Walsh: Merci beaucoup.

La députée soulève une excellente question. Je pense qu'il y aurait matière à débat pour quiconque a déjà eu affaire aux Rangers canadiens quant à savoir qui admire le plus leurs capacités. Sur le plan des compétences, ils sont essentiels à la souveraineté dans le Nord. Comme pour chaque élément de notre écosystème de défense, ils ont besoin de financement, d'équipement et de ressources.

Pour moi, la question plus générale, bien qu'elle ne soit pas la seule, est que notre relation avec nos peuples autochtones est un exemple de notre résilience civique potentielle. L'une des ressources qui, selon moi, seront mises à rude épreuve et épuisées lors de tout conflit de longue durée ne sera pas seulement matérielle; ce sera également notre résilience civique et la capacité qu'aura notre société à rester soudée. Cela exigera que nous abordions les questions autochtones de manière réaliste, et pas uniquement par responsabilité morale. Nous devons également les considérer comme un enjeu stratégique.

J'espère que cela répond à la question de la députée, que je remercie vivement.

● (1145)

Le président: Monsieur Massie.

Justin Massie: Je tiens également à saluer le savoir-faire de Whitney Lackenbauer, qui est un ami. Je m'en remets à son expertise concernant le niveau de préparation des Rangers canadiens. Je ne suis pas un expert en la matière.

En ce qui concerne la menace mentionnée, celle à laquelle nous sommes confrontés et qui se situe en dessous du seuil, cela signifie que la population vivant sur ce territoire est prise pour cible, tout comme les infrastructures civiles et le réseau énergétique que nous avons dans les territoires du Nord et dans le Nord du Canada. Compte tenu de cela, je suis d'avis que nous devrions renforcer leurs effectifs et leurs ressources afin de faire face à ce type de menaces qui, malheureusement, pèsent sur notre territoire.

Lori Idlout: Pensez-vous que l'Arctique dispose d'infrastructures suffisantes pour garantir sa sécurité?

John Walsh: À mon avis, non, pas encore. Il est vrai qu'à l'Université de Guelph, nous avons des chercheurs qui étudient des moyens concrets et pertinents d'établir des infrastructures pour la défense, en ce sens où la défense consiste à décourager et à repousser les incursions, mais aussi à établir des relations et des liens plus solides entre les peuples, afin que notre préoccupation pour l'Arctique ne se limite pas aux moments où la souveraineté du sud du Canada est menacée. Nous avons également un engagement profond et sincère envers la souveraineté du Nord, selon les propres conditions et les propres objectifs de ses habitants.

Lori Idlout: Merci.

[*Français*]

Le président: Merci.

[*Traduction*]

Justin Massie: Je partage cet avis dans la mesure où les infrastructures sont insuffisantes à l'heure actuelle, mais j'estime que le gouvernement est disposé à investir davantage d'argent dans les infrastructures. Malheureusement, il est plus coûteux d'établir des infrastructures dans le nord du Canada, et leur mise en place prend plus de temps. Ce n'est pas un problème que nous pouvons résoudre très rapidement.

Espérons que les investissements militaires que nous réalisons auront des retombées positives sur la population civile qui vit dans la région et qu'elle en bénéficiera du point de vue des infrastructures mises à sa disposition, de sa sécurité, de son alimentation en électricité et en eau potable, etc. Pour que nous puissions préserver la souveraineté de notre territoire, il est indispensable que cette population dispose de conditions de vie similaires à celles que nous connaissons dans le sud du Canada.

[*Français*]

Le président: Merci. Ce sera tout.

[*Traduction*]

Monsieur Barsalou-Duval, c'est votre tour.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Je vais continuer la discussion avec vous, monsieur Massie.

Dans le document comme dans votre mot d'ouverture, il y a beaucoup de mentions de ce qu'on appelle les fameuses « capacités souveraines ». Quand on parle de « capacités souveraines », de quoi parle-t-on exactement? Est-ce qu'on parle de capacités qu'on possède ou de capacités qu'on produit? Pour moi, il y a une nuance importante entre les deux. Pourriez-vous m'éclairer là-dessus?

Justin Massie: Si je me réfère à la Stratégie industrielle de défense du Canada de février dernier, il est davantage question de capacités qu'on développe. Donc, des « capacités souveraines » sont des capacités pour lesquelles on dispose de moyens de mise à jour et de maintien en condition opérationnelle. L'idée, c'est qu'une capacité militaire d'aujourd'hui risque d'être obsolète dans un an, si on ne fait pas la mise à jour, parce que le gros des capacités aujourd'hui est beaucoup plus dans le logiciel que dans le matériel. Pour les drones, on voit l'évolution des capacités russes et ukrainiennes; elle se fait tous les trois mois. Donc, les « capacités souveraines » sont la capacité de faire cette mise à jour et de ne pas être obligé de demander à son voisin ou son allié d'offrir la mise à jour.

C'est aussi la capacité de réparer et d'avoir des pièces de rechange, entre autres, parce que, sinon, on va en perdre des centaines, sinon des milliers. C'est donc également la capacité de production.

Xavier Barsalou-Duval: Dans la même optique — vous pourrez confirmer ou infirmer ce que je dis —, j'ai l'impression qu'il survient souvent, ou même qu'il existe présentement, une forme de tension entre la volonté de la défense et la volonté de l'approvisionnement ou, du moins, la volonté du gouvernement. Du côté de la défense, j'ai l'impression qu'on cherche à avoir le meilleur équipement qui existe. Cependant, j'ai l'impression qu'il y a présentement un équilibre à trouver: d'un côté, on cherche peut-être à avoir le meilleur équipement possible, mais, d'un autre côté, si c'est un équipement qu'on ne contrôle pas dans toutes les circonstances, on peut se demander si c'est vraiment le meilleur équipement.

Comment est-ce qu'on arrive à atteindre l'équilibre entre ces deux éléments? On a peut-être l'équipement le plus performant, mais, en fin de compte, comme vous le dites, c'est un équipement qu'on ne peut pas mettre à jour, qu'on ne peut pas réparer et qu'on ne peut pas moderniser. Alors, à quoi sert-il? Est-ce que c'est vraiment le bon choix?

● (1150)

Justin Massie: Non, être vulnérable et dépendant n'est pas le bon choix; c'est ce que les Européens réalisent. Si on veut acheter aujourd'hui des systèmes Patriot, on va attendre plusieurs années avant de les obtenir. Même quand on est les prochains sur la liste, il est possible que les États-Unis disent qu'ils en ont besoin ailleurs, parce qu'ils mènent une guerre au Moyen-Orient qui exige des stocks qu'ils n'avaient pas prévus. Si les États-Unis manquent de munitions pour faire la guerre à l'Iran, on peut imaginer à quel point ils vont en manquer pour faire la guerre à la Chine.

Dans ce contexte, l'idée des Européens n'est pas nécessairement de mettre fin aux acquisitions américaines, mais de développer leurs propres capacités; sinon développer leur propre production de capacités sous licence américaine, dont ils vont pouvoir contrôler la production, les pièces de rechange et le maintien des capacités, ou opter pour des solutions de rechange.

Je pense que c'est là le choix pour le Canada. Il ne s'agit pas de mettre fin à sa relation privilégiée avec les États-Unis, il s'agit d'être plus résilient en diversifiant ses capacités et en ayant le plus de production sur son propre territoire pour en contrôler la destinée.

Le président: Merci, monsieur Massie.

[*Traduction*]

Monsieur Kibble, c'est votre tour.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Professeur Massie, je vais commencer par vous interroger.

Vous avez évoqué les menaces que représentent la Russie et la Chine. Y en a-t-il d'autres? Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris ce que vous avez dit tout à l'heure. Voulez-vous dire que les États-Unis ne viendraient pas en aide au Canada?

Justin Massie: Je ne sais pas vraiment dans quelle mesure les États-Unis reconnaîtraient une attaque hybride menée sur notre territoire par un gouvernement étranger — si elle ne dépasse pas un seuil critique —, compte tenu de leur réaction face aux attaques du même genre que l'Europe subit en ce moment. Pour le moment, le moins qu'on puisse dire, c'est que la réaction des États-Unis à cet égard est décevante.

Jeff Kibble: D'accord. Je vous remercie des précisions...

Justin Massie: Voilà la question. On ne parle pas en ce moment d'une menace militaire classique ni de la menace que représentent les missiles balistiques pour le Canada.

Jeff Kibble: C'est parfait. Je vous remercie de ces éclaircissements. Ils m'aident énormément.

Vous estimez que la contribution du Canada à l'OTAN se situerait entre 34 000 et 50 000 hommes, sans compter les États-Unis, alors que le plan que nous étudions prévoit une division de seulement 15 000 hommes. Cela représente un écart certain. Pourquoi n'y a-t-il qu'une seule division? À votre avis, la menace nécessite-t-elle davantage de moyens? Je veux dire, vos propres estimations des exigences de l'OTAN dépasseraient une division, alors qu'en pensez-vous?

Justin Massie: Les exigences de l'OTAN sont communiquées au gouvernement canadien, mais elles ne sont pas divulguées au Parlement. Cela diffère de ce que font la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas, où les objectifs de l'OTAN en matière de capacités pour chaque pays sont rendus publics. Ce n'est pas le cas pour nous. Je pense que cela nuit à notre compréhension de ce que l'OTAN attend de nous. Les chiffres que j'avance sont fondés sur la répartition par population, mais nous avons peut-être un accord différent. Nous sommes peut-être censés fournir moins de brigades terrestres et davantage d'avions, par exemple, ou davantage de navires, entre autres choses, mais nous n'en savons rien.

Compte tenu de cette méconnaissance ou de ce manque d'informations, les chiffres que je présente ont simplement pour but de sensibiliser les membres de votre comité afin qu'ils s'interrogent sur les raisons pour lesquelles nous avons besoin d'un effectif de tel ou tel nombre de soldats. Comment ces objectifs, dont nous n'avons pas connaissance, peuvent-ils être atteints?

Jeff Kibble: Je vous remercie d'avoir apporté ces précisions et d'avoir fait preuve d'une grande transparence quant à la manière dont vous avez calculé ces chiffres. Je trouve cette situation assez choquante, et j'espère que le gouvernement rendra ces chiffres publics afin que nous puissions mieux rendre des comptes et nous assurer que nous respectons nos objectifs. Bien entendu, il faudrait évaluer la menace, puis déterminer les besoins afin d'établir les effectifs nécessaires.

Dans votre déclaration, vous avez également indiqué que l'armée se taillait la part du lion, soit 61 % de la croissance proposée. Que resterait-il donc aux autres forces? D'après mes calculs rapides, cela laisserait la marine et l'armée de l'air dans des conditions très serrées. Sans même savoir ce que l'OTAN exige du Canada, cela vous inquiéterait-il? Selon vous, quelle serait la solution pour garantir que toutes les forces disposent du personnel essentiel dont elles ont besoin?

Justin Massie: Les chiffres que j'ai avancés au cours de ma déclaration sont fondés sur les renseignements publiés dans la presse concernant le fait que les effectifs autorisés des Forces armées canadiennes seront portés à 85 500 militaires. Si 8 500 d'entre eux sont affectés à l'armée, alors une part importante de cette hausse reviendra à l'armée. Je ne comprends pas bien pourquoi cela constituerait une priorité par rapport au nombre de marins ou de membres de l'armée de l'air. Dans ma déclaration, je soulignais aussi l'absence d'explications concernant cette augmentation. Je pense que ce manque d'informations est également attribuable au fait que ces chiffres, à savoir l'augmentation des effectifs autorisés, n'ont pas encore été officialisés par le gouvernement canadien.

Cela fait maintenant plus d'un an que nous émettons des hypothèses quant au plan de mobilisation du Canada. Nous n'avons toujours pas eu de nouvelles concernant une nouvelle politique de défense susceptible d'apporter des éclaircissements à ce sujet. L'objectif fixé dans le document intitulé « Point d'inflexion » est l'année 2040. Je ne sais pas exactement si la croissance actuelle des Forces armées canadiennes dans leur ensemble est prévue pour l'année 2040, 2035 ou une autre date; j'essaie donc simplement de faire correspondre ces chiffres.

● (1155)

Jeff Kibble: Pendant le temps qu'il me reste, j'aimerais mentionner, si vous le permettez, que vous avez évoqué un plan décennal et une intervention devant notre comité. Que souhaiteriez-vous voir dans ce plan décennal? Pourriez-vous répondre très rapidement afin de me laisser suffisamment de temps pour poser ma prochaine question?

Justin Massie: J'aimerais voir des budgets détaillés. On ne met pas en place un programme de défense en quatre ou cinq ans. Il faut y consacrer plus de dix ans. C'est ce que font les autres pays. C'est dans ce genre de capacités que nous devons investir dès maintenant, dans la recherche et le développement, afin que, lorsque nous voudrons acheter quelque chose dans dix ans, ce soit fabriqué au Canada, parce que nous aurons commencé à investir dans ce secteur dix ans plus tôt.

Jeff Kibble: On peut affirmer sans se tromper que si nous avions une meilleure évaluation de la nature de la menace et une meilleure connaissance des besoins de l'OTAN, nous pourrions alors élaborer un plan précisant les équipements à acquérir et les quantités nécessaires.

Justin Massie: Oui, j'en conviens.

Jeff Kibble: Merci.

Pendant les dernières secondes de mon temps de parole, pourriez-vous nous parler rapidement du recrutement? Les chiffres ne semblent correspondre à aucun de ceux que nous avons sous les yeux. Nous savons que les taux de recrutement ont diminué. Les taux de réussite ne sont que de 77 %, et j'ai entendu parler de chiffres aussi bas que 55 %.

Selon vous, que devons-nous faire pour remédier à cela et accroître le recrutement afin d'atteindre ces objectifs, alors que nous ne savons même pas quels devraient être ces chiffres?

Justin Massie: Les derniers chiffres que j'ai consultés cet été indiquaient une augmentation du nombre de personnes qui s'enrôlent dans les forces régulières et la réserve. Nous disposons désormais de chiffres plus précis, mais nous sommes encore en deçà des objectifs que nous nous sommes fixés. Toutefois, nous avons reporté la date limite pour atteindre ces objectifs. Je crois qu'il faut redoubler d'efforts dans ce domaine, mais nous observons, je crois, des changements positifs depuis quelques mois.

Le président: Je vous remercie, monsieur Massie.

Monsieur Earle, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Monsieur Massie, je vous souhaite la bienvenue.

[*Traduction*]

Monsieur Walsh, merci et bienvenue.

J'ai vraiment aimé la conversation que nous avons eue avec vous, monsieur Walsh, avant le début de la séance du Comité. J'aimerais que mes questions s'inscrivent dans ce même esprit de conversation, comme nous l'avons fait tout à l'heure.

J'ai été ravi d'écouter tous ces témoignages ce matin, et je tiens à vous féliciter tous les deux pour la grande précision avec laquelle vous les avez apportés.

Monsieur Walsh, vous avez évoqué l'état de préparation de nos forces dans le cadre de vos observations. Vous avez parlé de la puissance de combat et de la mise en place de voies d'action. Vous avez examiné ce que nous avons accompli — après tout, c'est l'objet même de l'étude qui nous occupe — ou ce que nous sommes en train de faire. Pensez-vous que le travail que nous avons entrepris contribuera à renforcer l'état de préparation de nos forces, à développer cette puissance de combat et à établir de nouvelles voies d'action ou à tirer parti de celles qui existent déjà?

John Walsh: En bref, oui, je pense que nous faisons des progrès, notamment parce que nous parvenons à déterminer la nature des problèmes, ce qui constitue un point de départ vraiment essentiel.

Je ne prétends pas en ce moment avoir les réponses à toutes ces questions. Ce que j'ai, c'est peut-être en fait une question en soi. J'estime que, parfois, dans ce genre de situation, ce sont justement les questions qui constituent les points de départ les plus importants. Nous avons le luxe de disposer d'un certain temps pour faire des essais.

D'un point de vue historique, nous savons que... Les photos prises dans presque toutes les universités du pays montrent un nombre impressionnant de troupes. Si nous devions en arriver là, c'est la voie que nous emprunterions. Je dirais: entraînons-nous. Faisons des répétitions. Tissons ces liens. Testons ces anciens mécanismes. Ils sont un peu poussiéreux, mais nettoyons-les et voyons s'ils fonctionnent encore aujourd'hui.

Ce dont nous avons besoin en ce moment, ce sont des relations de confiance entre des institutions qui, malheureusement, se sont éloignées les unes des autres. Le milieu universitaire et les forces armées sont des partenaires naturels, comme le rappellent d'anciennes devises latines, mais depuis les années 1960, ils se sont éloignés l'un de l'autre. Nous devons veiller à ce que l'esprit et la puissance de notre nation soient à nouveau réunis.

Les universités disposent d'un potentiel de recherche qui permet d'aborder les questions relatives aux drones et à la technologie. J'ai récemment entendu une phrase qui guide chacune de mes réflexions, à savoir que nos soldats ne doivent jamais se retrouver dans un combat à armes égales. Nous devons nous assurer qu'ils disposent de l'équipement le plus performant et le plus meurtrier que nous puissions mettre au point grâce aux universités, afin que je n'aie pas à ériger un autre monument aux morts à l'Université de Guelph. Voilà, en substance, ma réponse à toutes les questions qui me seront posées.

● (1200)

Philip Earle: Merci.

J'ai deux ou trois autres questions à poser.

Je voudrais aborder brièvement le sujet des Rangers canadiens et parler un peu de géographie.

Avant d'aborder ce sujet, je signale que vous avez évoqué les institutions civiles et les obstacles. En quelques mots, compte tenu du temps dont nous disposons, énumérez quelques-uns de ces obstacles qui pourraient empêcher la concrétisation d'une vision telle que la vôtre.

John Walsh: Il s'agit avant tout de barrières culturelles. Il y a un manque de confiance. Les forces armées nourrissent, à juste titre, une certaine méfiance envers les universités et les institutions civiles, tandis que ces entités éprouvent des craintes qui découlent d'une ignorance totale. C'est avant tout une question d'éducation. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une raison mobilisatrice de travailler ensemble. Nous devons expliquer clairement en quoi consiste cette menace et montrer qu'elle est bien réelle.

Philip Earle: Merci.

Il me reste deux minutes, alors j'ai une question pour vous, et une autre question pour M. Massie.

En ce qui concerne les Rangers canadiens, comme je viens moi-même du Nord et que je suis conscient de l'importance de ce dont mon collègue a parlé aujourd'hui et à maintes reprises, je m'inquiète pour les Rangers juniors. Dans de nombreuses collectivités du Nord, on constate un déclin démographique. La population vieillit, ce qui est tout à fait naturel.

Comment pouvons-nous utiliser un système similaire à celui que vous décrivez pour intégrer les Rangers juniors dans le système éducatif au niveau scolaire, de manière à les orienter vers des carrières militaires ou à les former en vue d'une future carrière de Ranger canadien à l'âge adulte? Auriez-vous des idées à nous communiquer à ce sujet?

John Walsh: Oui. Il faut parler de motivation, mobiliser les gens autour d'un objectif commun et inciter les jeunes à prendre conscience de la valeur de leur contribution.

Philip Earle: Monsieur Massie, ma question à votre intention concerne la géographie.

Je suis originaire du Labrador où se trouve une base militaire très importante, connue sous le nom de 5e Escadre Goose Bay. Quand je regarde la côte atlantique, je me rends compte que cette installation militaire et la zone qu'elle couvre pour notre pays occupent la position « deux heures » par rapport à l'Europe.

Quelle est l'importance de cette infrastructure et des activités qui y sont exercées pour la défense et la souveraineté du Canada, ainsi que face aux menaces actuelles ou futures qui pourraient exister?

Justin Massie: Je crois qu'il s'agit là d'un site stratégique pour un déploiement en Europe. Je ne peux pas parler précisément de la région dont vous êtes originaire, mais d'une manière générale, si l'on analyse l'intérêt des États-Unis pour le Groenland, on constate qu'il découle des mêmes raisons: si l'on s'oriente vers la Russie d'un point de vue géographique, on constate que c'est un emplacement stratégique pour installer des radars, déployer des capacités, projeter des forces, ainsi que des capacités d'exploitation de drones et de lutte anti-drones. Je ne sais pas exactement sur quel territoire l'armée canadienne prévoit d'implanter nos capacités de frappe en profondeur que nous comptons acquérir, mais leur répartition sur l'ensemble du territoire canadien et en direction d'une source de menace sera essentielle. Votre circonscription pourrait être l'un des sites jugés appropriés pour ces missions.

Le président: Je vous remercie, professeur.

Monsieur Bezan, nous allons maintenant vous céder la parole.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos deux témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. C'est une excellente façon de lancer notre étude sur le Point d'inflexion 2025.

Monsieur Walsh, je vous suis vraiment reconnaissant des observations que vous avez formulées. Nous voulons nous assurer que nos jeunes hommes et femmes qui portent l'uniforme ne se retrouvent pas dans un combat à armes égales. Nous voulons qu'ils aient l'avantage et qu'ils rentrent à la maison sains et saufs. Nous voulons nous assurer qu'ils remportent des victoires sur le terrain et qu'ils défendent le Canada. Je pense que votre témoignage nous a fait réfléchir et je tiens à ce qu'il soit pris en compte dans le rapport que nous publierons à la fin de notre étude.

Vous évoquez le recours aux universités et aux collèges comme moyen de former de nouveaux réservistes susceptibles de devenir, à l'avenir, des soldats, des membres d'équipage aérien et, bien sûr, des marins à temps plein. Nous disposons déjà du Programme de formation des officiers de la Force régulière. Je ne suis pas sûr qu'il soit nécessaire de transformer tous les gens en officiers en passant par le système universitaire. Comment envisagez-vous que les Forces armées canadiennes puissent tirer parti de nos universités civiles de manière à former ces réservistes, à les soutenir, à leur offrir des incitations financières pour qu'ils suivent une formation universitaire et qu'ils mettent à profit ce qu'ils ont appris à l'université pour faire avancer leur propre carrière, tout en s'assurant que ces acquis s'appliquent également à leur statut de membre des Forces armées canadiennes?

À l'heure actuelle, la plupart des candidats passent par le CMR, la Royal Roads University et, dans une certaine mesure, le Collège militaire de Saint-Jean pour devenir officiers, mais nous avons également besoin d'un plus grand nombre de militaires du rang. Comment envisagez-vous le recours aux universités par les Forces armées canadiennes? Vous avez évoqué le cas d'un pilote d'essai à l'Université de Guelph ou ailleurs. J'aimerais obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

● (1205)

John Walsh: Je vous remercie beaucoup pour votre excellente question.

Avec tout le respect que je dois à mes amis et collègues officiers de l'armée canadienne, je pense que même eux vous diraient que ce sont les militaires du rang qui constituent l'épine dorsale des forces combattantes de l'armée canadienne. À l'Université de Guelph, nous délivrons des maîtrises à des caporaux-chefs, des bombardiers-chefs et des sergents, et je...

James Bezan: Ils n'ont pas accès au Programme de formation des officiers.

John Walsh: Non. Évidemment, je suggèrerais humblement d'étendre ces programmes et de nous inspirer, par exemple, du modèle australien, dans lequel des régiments sont intégrés au sein des universités, afin de répondre à ces exigences.

Je répondrais humblement: « Posez la question aux Forces armées canadiennes. » Cette réponse semble évidente, mais je leur demanderais ce qu'elles attendent de nous. Nous nous adapterions en conséquence et réorienterions nos ressources pour répondre à leurs besoins. Ils pourront juger de la réussite ou de l'échec de cette initiative.

L'étude limitée et ciblée que je propose s'appuierait sur des critères d'évaluation très précis et quantifiables à terme. Elle nous permettrait de déterminer, d'une part, si nous avons développé les capacités nécessaires et, d'autre part, si nous dirigeons les ressources existantes vers les zones qui en ont le plus besoin. Cette étude serait menée par les forces armées et mise en œuvre par l'université.

James Bezan: C'est ce que réclame Réserves 2000 depuis plus de 20 ans maintenant, mais l'armée canadienne n'a jamais donné suite à cette demande.

John Walsh: Je ne suis pas ici pour critiquer l'armée canadienne, bien sûr, mais tels sont les faits. Notre pays traverse actuellement une période difficile, et je pense que nous pourrions peut-être laisser derrière nous les moments où nous avons tardé à agir et où nous avons hésité, et prendre un nouveau départ en nous disant: « Trouvons des solutions. » Si elles échouent, nous en retirerons une précieuse leçon. Si ma proposition s'avère sans intérêt, ce sera également une réussite, car nous pourrons passer à autre chose et ne plus nous y attarder. Je pense qu'il vaut la peine de tenter cette approche.

James Bezan: Merci.

Monsieur Massie, je vous suis très reconnaissant de nous avoir transmis votre mémoire et de nous avoir fait part de vos commentaires. Comme d'habitude, vous nous avez présenté une analyse très claire de la situation actuelle et des moyens de l'améliorer. Je trouve qu'il est bon que nous ayons cette discussion avant d'entendre l'avis des hauts gradés de l'armée.

Vous avez évoqué le manque de connaissances des Canadiens au sujet du plan de l'OTAN pour le Canada. Vous émettez des hypothèses sur les endroits où nous pourrions être amenés à déployer des troupes... si nous devons approvisionner une base militaire dans le cadre de la défense de l'Europe au sein de l'OTAN. Beaucoup de Canadiens ne comprennent pas les menaces auxquelles nous sommes confrontés.

Quelle note donneriez-vous au gouvernement pour sa capacité à faire comprendre aux Canadiens quelle est la menace, pourquoi nous devons investir massivement dans les Forces armées canadiennes, et pourquoi nous devons mobiliser des personnes pour qu'elles s'engagent dans l'armée canadienne?

Justin Massie: Comme pour tout, je pense que nous pourrions faire mieux. Nous pouvons toujours nous améliorer dans ce que nous faisons.

James Bezan: Vous notez des travaux au quotidien.

Justin Massie: Exactement. Ils peuvent toujours être améliorés, y compris les miens.

Nous pourrions mieux communiquer les menaces auxquelles nous sommes confrontés et les plans d'urgence que nous mettons en place. Espérons que la nouvelle politique de défense sur laquelle travaillent actuellement les responsables du ministère de la Défense nationale reflètera cet argument. Je les encourage à consulter d'autres personnes que le petit cercle de collaborateurs qui travaillent sur ce document, pour que les parties prenantes et les personnes qui vont quotidiennement dans les médias, comme moi, aient accès à ces discussions. En effet, nous ne communiquons pas avec les Canadiens uniquement par l'entremise d'un document officiel publié sur un site Web, mais aussi en dialoguant directement avec eux dans les médias et, aujourd'hui, sur les réseaux sociaux. Je pense que la stratégie de communication, en particulier auprès des moins de 35 ans, est essentielle. Ils ne s'informent pas sur des sites Web ou dans les médias traditionnels, mais sur les réseaux sociaux. Ces efforts de communication doivent également être plus souples, plus agiles et mieux axés sur les personnes que nous souhaitons sensibiliser à la nature de ces menaces et aux conséquences qu'elles pourraient avoir pour elles.

● (1210)

Le président: Merci, monsieur.

Monsieur Watchorn, vous disposez de cinq minutes.

[*Français*]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le président, je remercie les deux témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Professeur Massie, vous n'êtes pas sans savoir que nous travaillons présentement, au Parlement, sur le projet de loi C-40, qui va permettre de créer une société d'État pour la défense. C'est une modernisation, en quelque sorte, du modèle qu'on a utilisé pour l'Agence de l'investissement pour la défense.

J'aimerais avoir votre opinion sur la manière dont vous voyez ce modèle. Quels sont les progrès qui ont été faits au cours des 18 derniers mois?

Justin Massie: Les progrès ont été importants dans la mesure où on a fait des acquisitions militaires avec une rapidité que j'ai rarement vue dans le passé, à l'exception des forces qu'on a obtenues pendant la guerre en Afghanistan, alors que des soldats canadiens mouraient sur le champ de bataille. On a acheté très rapidement des hélicoptères, notamment, et des chars d'assaut. On sent l'urgence, et je pense qu'il faut saluer les efforts faits à l'Agence.

Je pense que les pouvoirs qui sont donnés pour faire les choses encore plus rapidement sont un pas dans la bonne direction, mais, à mon avis, il manque deux éléments clés.

Premièrement, si on a comme objectif le développement de capacités souveraines, il faut que l'Agence soit plus qu'une agence qui fait de l'acquisition. Elle doit être une agence qui fait de la planification et de la recherche-développement en défense pour que, lorsqu'on va vouloir acheter quelque chose dans 5, 10 ou 15 ans, on l'ait développé au Canada, au sein des entreprises, des universités et des centres canadiens pour l'innovation. C'est ce que la Direction générale de l'armement de la France fait. C'est ce que les Suédois font. C'est ce que les Sud-Coréens font. Ils n'ont pas séparé la recherche-développement des acquisitions, comme si ça n'allait pas ensemble. Ils voient ça selon une bonne planification sur plusieurs années. Ça, c'est quelque chose qui manque, du point de vue stratégique, au Canada.

Deuxièmement, je crois qu'il manque de reddition de comptes. On peut donner beaucoup de pouvoirs lorsqu'on est en situation d'urgence comme on l'est aujourd'hui; tout le monde le reconnaît. Cependant, en parallèle, il faut renforcer les capacités de reddition de comptes pour s'assurer qu'on poursuit dans la bonne direction et que les pouvoirs donnés à l'Agence en matière d'acquisitions militaires ne rendent pas les choses plus opaques ou moins transparentes.

Tim Watchorn: Je vous dirais que le modèle que nous proposons permet justement ça, grâce au conseil d'administration et au ministre, qui est directement responsable de tout ce qui va être acquis ou utilisé par la nouvelle société d'État.

Dans le projet de loi C-40, il y a également la possibilité d'investir dans des compagnies canadiennes jusqu'à 1 milliard de dollars pour développer des capacités souveraines. Qu'est-ce que vous pensez de la possibilité d'investir directement au Canada pour y créer des technologies et soutenir sa base industrielle de défense?

Justin Massie: C'est fondamental. Ce dont les industries ont besoin, c'est d'un plan sur plusieurs années. Elles doivent savoir où investir dans leurs infrastructures, dans la recherche-développement, dans l'embauche d'ingénieurs et dans le développement de capacités. Le signal doit être clair quant à où le Canada veut être et aux forces qu'on souhaite avoir en 2035-2040, pour qu'on puisse investir aujourd'hui dans ces capacités.

On voit pour certaines acquisitions qu'il y a un bon lien. On l'a vu pour le centre de drones qui a été développé. On sait que les systèmes autonomes, par exemple, seront au cœur de la modernisation, mais les besoins de chacun des systèmes, que ce soient les drones de vue à la première personne, les drones de moyenne altitude longue endurance ou d'autres ne sont pas définis. Ce n'est pas clair pour une entreprise, ce que les Forces armées canadiennes vont vouloir avoir en 2032. Il est question de ce genre de détails. Peut-être que c'est fait en privé et que je n'y ai pas accès, mais ce que j'entends durant mes discussions avec les entreprises, c'est qu'elles aimeraient un peu plus de clarté sur le plan à venir. On ne parle pas d'un horizon de trois à cinq ans seulement, mais plutôt de dix ans, comme je le recommandais.

Tim Watchorn: Je suis content que vous ayez abordé le sujet des drones. Nous autres, à Mirabel, nous avons un carrefour sécurisé de l'innovation pour la défense consacré aux systèmes sans pilote, les drones. C'est dans mon coin de pays. Le développement des drones va se faire là.

J'ai consulté votre mémoire; vous y parlez de l'intégration de brigades de drones à même chaque unité. J'aimerais que vous développiez un peu votre pensée là-dessus, pour voir comment vous voyez l'intégration de ça à même « Point d'inflexion 2025 ».

Justin Massie: Je me base sur les leçons tirées de la guerre en Ukraine, car si on fait face à la Russie — il y a un plan pour se battre en Lettonie, notamment parce qu'on a des soldats déployés là —, le même adversaire, on peut penser que les Russes auraient une approche similaire à celle qu'ils ont en Ukraine. Je pense que ça, c'est le point de départ.

Quand on regarde comment les Ukrainiens mènent leurs opérations, on constate qu'il y a une zone neutre de 50 kilomètres, dans laquelle aucun humain ne circule de manière regroupée sous peine de mourir dans une frappe de drones. On est dans un environnement où il y a une surveillance totale des mouvements.

Donc, l'idée de penser qu'on va faire des brigades de manœuvres armées de plusieurs chars d'assaut et des régiments d'infanterie qui vont circuler de manière libre, sans être vus, ne m'apparaît pas proche de la réalité. Ce qu'il va y avoir devant eux est différent. Ce que l'opération Vivaldi des Ukrainiens a démontré au cours des dernières semaines, c'est qu'ils ont concentré leur feu contre leurs adversaires et qu'ils ont été capables de faire des manœuvres extrêmement localisées sur des théâtres d'opérations.

Donc, dans ce sens, il faut penser la modernisation des Forces armées canadiennes en conséquence, si on pense qu'on va faire face au même type de menaces que celles qui pèsent présentement sur l'Ukraine tous les jours.

● (1215)

Tim Watchorn: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Barsalou-Duval, la parole est à vous.

Xavier Barsalou-Duval: Monsieur Walsh, vous avez beaucoup préconisé l'utilisation des infrastructures civiles dans un contexte militaire. Vous avez dit qu'on devrait utiliser les infrastructures qui existent et voir de quelle façon on peut déjà les rendre utiles à la défense. J'ai une question qui va peut-être aller plus loin que ça pour vous.

Seriez-vous d'avis que, dans un contexte où le risque de conflit à haute intensité est de plus en plus présent, il devrait y avoir un genre de plan qui devrait être développé sur la manière d'utiliser les infrastructures civiles de façon large pour augmenter rapidement la puissance et le nombre de troupes dans un contexte de déclenchement de conflit à haute intensité? Je ne dis pas nécessairement que ça devrait être fait de façon immédiate, mais je ne sais pas si un tel plan existe. Si ça n'existe pas, pensez-vous que ça devrait être mis au point?

[*Traduction*]

John Walsh: Merci pour cette question. Si vous me le permettez, je vais y répondre en anglais.

En un mot: oui. Nos partenaires du Nord parlent de défense de toute la société, et je pense que nous devrions envisager cette approche au Canada. Ce risque pèsera sur l'ensemble de la société; il est donc temps que chacun se mobilise de manière concrète, et pas seulement d'un point de vue pratique.

Nous ne serons pas seulement vulnérables à nos frontières. Nous le serons à l'intérieur même de notre territoire, où des divisions pourraient apparaître et où notre cohésion interne pourrait être menacée. En mobilisant les infrastructures civiles au service de la défense et en les engageant dans le combat, je pense que la société gagnerait en cohésion. Ainsi, face à une menace et à des pertes prévisibles, notre société et nos institutions civiques seraient plus résilientes. Bien sûr, notre résilience civique sera prise pour cible, tout comme notre résilience démocratique.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci.

J'imagine que le fait de planifier ça représente un immense travail. En même temps, je pense que c'est une responsabilité qu'il devrait y avoir.

Vous avez beaucoup fait valoir l'importance de l'institution à Guelph pour laquelle vous travaillez. Pensez-vous qu'il y a d'autres infrastructures civiles ou universitaires qui pourraient être bénéfiques dans une perspective plus immédiate ou avec lesquelles il y aurait des partenariats à faire, notamment sur le territoire du Québec?

[*Traduction*]

John Walsh: Merci beaucoup pour cette question.

Je pense que nous en avons eu la preuve. Je n'aime pas évoquer la récente tragédie de Wainwright, mais elle nous offre un exemple très instructif de la manière dont les infrastructures civiles sont venues en aide aux forces armées dans un moment de crise extrême. Je reconnais qu'il en découlera une charge de travail extraordinaire. Toutefois, si les gens n'ont pas peur d'enfiler un uniforme et de se dresser face à l'ennemi, alors je n'ai pas peur d'une charge de travail énorme. Commençons ce travail dès maintenant, tant que nous en avons encore le temps et le loisir.

D'après des discussions que j'ai eues avec mes collègues, je sais que les universités du Québec adoptent déjà des idées similaires. Je ne prétends pas un seul instant être le seul professeur d'université à voir un campus désert en été et à penser qu'on pourrait en tirer quelque chose d'utile. J'aime faire preuve de générosité envers mes collègues; c'est vous qui m'avez montré ce matin ce qu'est la courtoisie et l'esprit de collégialité.

Si je suis le seul à le penser, alors démontrons-le par l'exemple. Je connais un peu les Canadiens: quand nous voyons quelque chose qui fonctionne, nous l'adoptons.

● (1220)

Le président: Monsieur Walsh, merci. Vous avez très bien parlé.

Je vais donner la parole à Mme Gallant.

Je crois que vous aviez quelques questions à poser.

Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

Je vais m'adresser à M. Massie.

La cyberdéfense constitue également une priorité majeure du plan « Point d'inflexion 2025 ». Dans le cadre de tout accord éventuel avec l'Union européenne, comment ce gouvernement négocierait-il pour renforcer nos capacités?

Justin Massie: Avant tout, nous avons besoin de capacités d'infonuagique souveraines et nous devons pouvoir accéder à nos propres données. C'est essentiel. La souveraineté numérique est la pierre angulaire de toute nouvelle armée moderne. À l'heure actuelle, la course à l'armement se joue davantage du côté des logiciels que du côté du matériel. Cette souveraineté ne doit pas nécessairement être purement nationale. Si nous nous retrouvons avec 27 souverainetés nationales européennes, auxquelles s'ajoutent celles du Canada, des États-Unis et du Japon, les choses ne fonctionneront pas. Nous devons assurer l'interopérabilité avec les solutions de source ouverte.

Les capacités numériques et celles liées au cyberespace sont essentielles pour que chacun puisse se connecter et utiliser ses drones, ses aéronefs, ses systèmes radars, etc., plutôt que de compter sur un seul acteur clé pour prendre les décisions et jouer le rôle de catalyseur, comme c'était le cas avec les États-Unis ces dernières décennies. Je pense que ce que les Européens tentent de mettre en place.

Cheryl Gallant: Pensez-vous que, compte tenu du rythme actuel de l'initiative gouvernementale visant à moderniser les Forces armées canadiennes, celles-ci soient prêtes à mener une opération de combat d'envergure en cas d'hostilités?

Justin Massie: Tout dépendrait du moment où elles débuteraient. Si cette situation devait se produire aujourd'hui, non. Selon le plan actuel, nous devrions être prêts vers 2034 ou 2035. Malheureusement, nous ne savons pas quand les Russes pourraient attaquer le territoire de l'OTAN, ni même s'ils le feront. Nous n'avons évidemment aucun contrôle sur nos adversaires.

C'est le problème de temps dont j'ai parlé tout à l'heure. En raison du manque de planification et du sous-investissement de ces dernières décennies, nous ne sommes pas prêts aujourd'hui à faire face à une guerre d'usure ou à une guerre industrielle. Les quantités et les volumes nécessaires en Iran, en Ukraine et dans le cadre d'un éventuel scénario d'urgence à Taïwan sont colossaux. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas des ressources humaines nécessaires, tant sur le plan industriel que technologique, pour faire face à ce type de pression.

Cheryl Gallant: D'accord.

Cette question s'adresse à vous deux. Dans quelle mesure le monde universitaire participe-t-il à la recherche, au développement et à la production dans le domaine de la défense, dans le cadre du partenariat entre le complexe militaro-industriel et les gouvernements?

John Walsh: Je vais commencer à répondre. C'est une excellente question.

La réponse est « pas assez ». De plus en plus souvent, dans le cadre des conférences et salons professionnels — je reviens tout juste de la Best Defence Conference à London, en Ontario —, je constate que l'armée, en particulier, établit ces liens et cherche à les créer. C'est là que le monde universitaire doit prêter l'oreille, écouter, réagir et proposer une solution très simple. Le monde universitaire n'est jamais doué pour proposer des idées simples, je vous l'assure. Nous sommes doués pour la complexité, qui n'est pas sans valeur non plus.

Le principe est simple: dites-nous ce dont vous avez besoin, et nous mettrons à votre disposition nos moyens de recherche et nos compétences. Nous nous regrouperons au sein de consortiums, à l'instar de l'Université de Guelph qui a récemment rejoint un consortium de cinq universités, le Southern Ontario defence innovation network.

Exposez-nous votre problème. Nous mettrons en place une équipe, nous mobiliserons les compétences et les ressources nécessaires, et nous résoudrons ce problème aussi rapidement et efficacement que possible. Nous effectuerons des tests et des évaluations en laboratoire, puis nous présenterons nos résultats aux acteurs du secteur afin d'en évaluer l'évolutivité.

Cheryl Gallant: Monsieur Massie, allez-y.

Justin Massie: J'ai le privilège de diriger l'un des neuf réseaux financés par le ministère de la Défense nationale dans le cadre du programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité. Je tiens à saluer la valeur de ce programme. Cependant, les fonds qui lui sont alloués sont insuffisants. En gros, ils me permettent d'embaucher une secrétaire.

C'est le niveau de financement dont nous disposons dans le domaine de la défense, alors que si l'on prend l'exemple de la Norvège, de la Suède et de pays plus petits que le Canada, ceux-ci financent intégralement des groupes de réflexion consacrés aux questions de défense. Ils disposent de chercheurs titulaires d'un doctorat qui travaillent à plein temps dans le domaine de la défense, et ils souhaitent mettre en place des pôles d'excellence consacrés à leurs propres priorités en matière de défense nationale. C'est un aspect que nous devons développer afin de favoriser les liens entre les universitaires, les militaires, les civils et les fonctionnaires, ainsi que le monde de l'industrie, au sein de ces structures et de ces groupes de réflexion.

Le Canada devrait envisager cette voie, car tous les problèmes dont nous discutons actuellement relèvent également de la connaissance, de la communication et de la prise de conscience des menaces. Les groupes de réflexion abordent ces questions dans le cadre de leurs activités publiques.

● (1225)

Cheryl Gallant: Dans d'autres pays, j'ai constaté que des acteurs issus du secteur privé, du monde universitaire et des pouvoirs publics travaillaient ensemble, au même endroit, sur les équipements et les capacités.

Outre les campus universitaires et collégiaux ainsi que les autres infrastructures que nous avons déjà mentionnées, quelles ressources civiles les forces armées peuvent-elles réquisitionner pour soutenir leurs opérations en cas d'urgence ou de menace armée sur le sol canadien?

John Walsh: J'aimerais répondre à cette question, monsieur le président.

Chaque segment de la société canadienne a un rôle à jouer. Je viens de l'Université de Guelph. Pour ce qui est de l'approvisionnement agroalimentaire, il sera essentiel de garantir la continuité de l'approvisionnement alimentaire. Les ressources essentielles du secteur civil comprendront notamment la gestion des interventions d'urgence. Je pense que nous devons élaborer des plans au niveau local, en collaboration avec les municipalités. Cet enjeu ne relève pas uniquement des autorités fédérales ou provinciales. Il concerne également les municipalités. Ces dernières doivent également se préparer pour que nous puissions amortir le choc initial, ravitailler nos troupes, puis riposter avec une force décisive grâce à des plans de mobilisation.

Le président: Merci, monsieur Walsh.

Merci, madame Gallant.

Madame Lapointe, la parole est à vous.

[*Français*]

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Massie, la stratégie du gouvernement donne la priorité à l'acquisition commune auprès d'alliés non américains dans le cadre d'initiatives telles que l'instrument SAFE. Comment une telle approche de codéveloppement avec les alliés permettra-t-elle au Canada de renforcer son influence au sein de l'OTAN, tout en préservant sa souveraineté nationale?

Justin Massie: D'abord, l'instrument SAFE n'est qu'une enveloppe budgétaire. Ça nous permet de peut-être négocier des contrats avec des pays — le premier était avec la Pologne, dont on peut saluer l'initiative relative aux drones —, mais ces contrats nécessitent constamment des négociations.

Je pense qu'au sommet qui aura lieu bientôt, dans une semaine à Montréal, on pourra aller plus loin dans la coopération de défense avec l'Europe pour favoriser la considération des entreprises canadiennes par les entreprises européennes lorsqu'on fait du codéveloppement. En effet, il n'y a pas juste la Buy American Act, il y a aussi une politique européenne équivalente en cours. Donc, le protectionnisme est partout. Le Canada doit être capable de s'insérer dans les chaînes de production européennes.

Le codéveloppement, on le voit aussi avec l'Ukraine, et il est fondamental. Pour ce qui est de certains pays, comme le Danemark, la majorité de l'aide qu'ils donnent à l'Ukraine ne consiste pas à acheter de l'équipement de chez eux et à le donner aux Ukrainiens, mais plutôt à investir dans l'industrie ukrainienne avec une entreprise danoise pour faire ce codéveloppement. Ils ont donc accès à l'innovation technologique. C'est quelque chose qu'on vient tout juste d'amorcer au Canada, et je veux le saluer. Par contre, on doit augmenter le volume de manière beaucoup plus importante en ce qui concerne nos capacités de frappe à longue portée, ou de frappe de précision en profondeur, notre défense aérienne, notre commandement et notre contrôle, ainsi que le nuage souverain, dont je parlais tout à l'heure.

Ce sont tous des éléments où les Européens, les Ukrainiens et les Canadiens vont dans la même direction. Le codéveloppement permet de partager des coûts de recherche-développement. Il permet aussi d'avoir plus de résilience dans la production de pièces, la réparation, la main-d'œuvre d'ingénieurs et la capacité. Bien sûr, si nous étions en conflit, nos sites industriels seraient la cible d'attaques ennemies. Si vous avez une seule industrie qui fait une seule pièce nécessaire pour tout, et qu'elle est victime de sabotage, alors tout l'appareil tombe. Donc, l'idée de concentrer la production dans certains lieux précis m'apparaît très mauvaise pour la résilience en cas de conflit de haute intensité.

Viviane Lapointe: Compte tenu du Fonds d'action conjoint pour l'acier et du soutien fédéral aux projets dans la région du Cercle du feu, qui ont été annoncés hier par le premier ministre Carney et Doug Ford, quelles seront les retombées en aval les plus importantes de ces deux mesures sur la capacité du Canada à développer et à renforcer ses capacités de défense souveraines en s'appuyant sur ces intrants canadiens?

Justin Massie: Je pense que ce type de matériau et les minéraux critiques de manière générale sont un des plus importants leviers qu'on a à offrir à nos alliés. Ils sont sous-exploités, sous-développés et sous-transformés sur notre propre territoire. C'est quelque chose qu'on a à offrir.

De plus, exiger qu'on achète auprès de fournisseurs canadiens lorsqu'on fait des acquisitions avec les dollars des contribuables canadiens est également une bonne façon de soutenir notre économie. Évidemment, ensuite, on peut être critiqué par nos alliés et on peut dire qu'on favorise notre propre protectionnisme. Toutefois, si c'est fait au service d'objectifs communs avec nos alliés, je pense que tout le monde peut en profiter, parce qu'on a des ressources naturelles dont nos alliés européens, japonais et sud-coréens ne disposent pas.

● (1230)

Viviane Lapointe: Merci, monsieur Massie.

[*Traduction*]

Monsieur Walsh, vous avez avancé que le transfert vers des organismes civils des tâches préalables à l'enrôlement, comme la préparation physique, l'accompagnement lié aux examens médicaux et les formalités administratives, permettrait de réduire considérablement les arriérés. Pourriez-vous nous expliquer plus en détail en quoi le fait de tirer parti de l'efficacité administrative des universités pourrait aider les Forces armées canadiennes à recruter de jeunes volontaires plus rapidement qu'aujourd'hui?

John Walsh: Volontiers. Je suis conscient qu'une multitude d'anecdotes ne constituent pas des données, mais j'ai eu suffisamment de discussions avec des personnes qui participent au recrutement pour constater — à l'instar, je pense, d'autres membres des Forces armées canadiennes — qu'il s'agit là de goulots d'étranglement.

Les universités excellent dans plusieurs domaines. Elles savent notamment accueillir un grand nombre de personnes selon un horaire régulier. Elles savent également assurer le suivi des données. Je pense que certains des « goulots d'étranglement » qui ne relèvent pas du domaine militaire pourraient très bien être confiés à des sous-traitants. Les tests d'aptitude physique et autres épreuves ne nécessitant pas de formation militaire avancée pourraient être dispensés par les universités. Nous pourrions ainsi former plus efficacement et plus simplement un plus grand nombre de personnes en vue de l'obtention de leurs qualifications militaires.

Le président: Merci, madame Lapointe.

Je tiens à féliciter les témoins et les députés pour cette discussion très éclairée qui marque le coup d'envoi de cette étude.

Il nous reste encore une demi-heure. Je vais voir si nous pouvons faire encore deux tours.

Je vais donner la parole à M. Anderson pour ce qui sera sans doute la dernière partie.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Cette question s'adresse à vous deux, mais je vais commencer par M. Massie.

Vos observations soulèvent la question suivante: que signifie la souveraineté si l'armée canadienne continue de déployer une brigade intégrée à un corps d'armée américain, alors que même les pays européens membres de l'OTAN dépendent fortement des services de renseignement stratégique, des transports aériens, de la logistique et autres moyens fournis par les États-Unis? Si le Canada n'est pas en mesure, de manière réaliste, de reproduire ces capacités de manière autonome, quel degré d'autonomie stratégique peut-on réellement atteindre? Serait-il plus utile de faire la distinction entre la prise de décisions souveraine et l'indépendance opérationnelle totale?

Je pose cette question après avoir rencontré tout récemment un fournisseur d'accès à l'échelle hypercroissante du domaine des communications. Il était accompagné d'un grand nombre de petites entreprises du secteur technologique. Ces petites entreprises nous ont expliqué qu'elles excellaient dans leur domaine. L'une d'entre elles proposait un équipement de lutte contre les incendies capable de fournir des données sur un feu de forêt en temps réel et non plus seulement le lendemain. Elles excellent dans leur domaine, mais il y a d'autres tâches dont elles sont également responsables et qu'elles ne réalisent pas elles-mêmes, mais qu'elles confient à un fournisseur d'accès à l'échelle hypercroissante.

Si nous excluons toute forme d'ingérence ou d'aide extérieure, sommes-nous capables de développer ces technologies par nos propres moyens?

Justin Massie: Cela dépend bien sûr du calendrier. En ce qui concerne l'autonomie stratégique en Europe, l'objectif actuel est fixé à la fin des années 2030. Je pense que c'est à ce moment-là qu'ils estiment pouvoir être prêts, compte tenu du temps que cela prendra, du sous-investissement au cours des dernières décennies et du fait que l'Allemagne est le principal contributeur financier à la sécurité européenne.

Je pense que le Canada ne peut pas évidemment y arriver seul. La question ne devrait toutefois pas se limiter à savoir ce qui est fait de A à Z au Canada. Il peut y avoir, par exemple, des investissements étrangers américains dans une entreprise, mais la question est de savoir à qui appartient la propriété intellectuelle? Qui a le pouvoir d'innover et d'améliorer les capacités? Peut-on augmenter la production au pays, ou doit-on obtenir l'accord des autorités américaines? Peut-on déployer nos forces de notre propre chef, ou doit-on demander la permission?

Ce dont les Européens se rendent compte en ce moment, au sujet de Starlink et des alertes aux missiles balistiques, c'est qu'ils ne peuvent pas compter sur le fait qu'on leur fournira l'information en période de crise. Vous pouvez donc être certains qu'ils s'emploient actuellement à trouver des solutions de rechange. Vous avez raison. Ils ne peuvent pas le faire aujourd'hui, et cela va prendre un certain temps.

● (1235)

Scott Anderson: Les Européens le font, mais les Européens ne sont pas les Canadiens. Sommes-nous simplement en train de transférer notre souveraineté des États-Unis — comme on le laisse entendre ici — à l'Europe?

Justin Massie: Si on continue de faire ce qu'on a fait au cours des 70 dernières années, c'est-à-dire externaliser la prise de décisions, la production et l'innovation vers un pays étranger, alors oui, on ne fait que remplacer une dépendance par une autre. Par contre, si on procède de manière intelligente, en misant sur le codéveloppement, en détenant la propriété intellectuelle, en recensant quelles sont nos capacités souveraines et quelles sont celles que l'on veut codévelopper avec d'autres, ce serait une approche judicieuse.

Quand on examine les 10 capacités souveraines énumérées dans la Stratégie industrielle de défense, on se rend compte qu'elles sont très vagues. On ne voit pas clairement quelle est l'étendue de la souveraineté dont on a besoin. S'agit-il de 100 %, 50 % ou 20 %, et sur quels éléments? Que signifie « intelligence artificielle »? Que signifie « drone »? Ce sont des termes très vagues. Il faut être beaucoup plus clairs, beaucoup plus précis sur les éléments dont on a besoin pour défendre notre pays. Il faut ensuite se demander quelles capacités on peut codévelopper avec d'autres pays.

Scott Anderson: Merci beaucoup. Vous semblez presque aussi perplexe que la directrice parlementaire du budget sur la direction qu'on prend.

Monsieur Walsh, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet? J'ai une autre question à vous poser.

John Walsh: Oui, et je vais être bref, un changement bienvenu pour moi.

Le premier point, à mon avis, concerne la différence entre la défense et la souveraineté, dont nous avons discuté. J'entends par « défense » la posture de force à court terme qu'on présente à nos adversaires. La « souveraineté », quant à elle, est une notion à beaucoup plus long terme qui concerne la façon de présenter nos capacités à nos alliés, afin qu'ils ne profitent pas de notre amitié et la prennent pour une liberté.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

J'ai une question à vous poser.

Vous avez une vision très classique de la société et de sa relation avec l'armée. Vous parlez d'un changement culturel et du rôle que jouent progressivement les universités dans ce processus. Pour élargir encore davantage la portée du changement culturel, quelles mesures pensez-vous que la société devrait prendre?

John Walsh: Elle est très classique en effet, et c'est le fruit de quatre années de doctorat, je vous l'avoue.

Ici, permettez-moi d'être un peu ésotérique, c'est-à-dire...

Scott Anderson: Je suis d'accord.

John Walsh: Merci.

Mon Dieu, j'aurais aimé que quelqu'un dise cela à mes parents quand j'ai commencé, mais peu importe...

Des voix: Ha, ha!

John Walsh: Pour tout vous dire, mon père est titulaire d'un doctorat de l'Ivey Business School. Cela aurait été un choc pour lui.

Sérieusement, on parle des nations comme si elles étaient réelles, tangibles. Elles ne le sont pas. Il s'agit d'un ensemble d'idées et de croyances que l'on défend ensemble. Le lien essentiel, c'est donc un récit qu'on se raconte les uns les autres. Le pays qu'est le Canada est différent de la masse géographique sur laquelle on vit. La masse géographique doit être défendue, et c'est le récit qui le fera. Il faut donc pouvoir se raconter ce récit qui nous soutiendra en cas de conflit.

Il faut veiller à ne pas avoir peur de mots comme « patriote », à ce que ce soient des mots courants que l'on est fiers de prononcer — « souveraineté », « défense » — et à y croire sincèrement. Il faut commencer à discuter sérieusement des qualités qui font de ce pays le meilleur endroit au monde où vivre et une cause qui mérite d'être défendue, non seulement par les femmes et les hommes les plus courageux que l'on n'ait jamais connus, mais aussi par chaque citoyen, de l'école primaire à la maison de retraite. Nous devons tous contribuer, à notre humble façon, à la défense de ce pays afin que notre souveraineté future soit assurée.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

S'il me reste 15 secondes...

Le président: En fait, monsieur Anderson, je vais donner la parole à Mme Romanado. Je suis désolé.

C'était très bien dit. Je vous remercie de cet échange. Nous allons vous citer. J'ai pris beaucoup de notes.

Madame Romanado, c'est à vous.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne—Greenfield Park, Lib.): Merci, monsieur le président. Par votre entremise, j'aimerais remercier les deux témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Je suis très enthousiaste, car je suis non seulement secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et mère de deux militaires en service actif, mais j'ai aussi fait carrière dans un cégep et une université. Avoir ces témoins avec nous est un vrai régal pour moi.

L'une de mes premières questions s'adresse à vous, monsieur Walsh. Vous avez évoqué de nombreux problèmes liés aux barrières culturelles et à la méfiance. J'ai travaillé dans une université au Québec. La question de savoir si les universités devraient ou non mener des recherches sur la défense et la sécurité en était une très délicate. Elle touchait beaucoup de cordes sensibles.

Une de mes collègues a parlé de l'utilisation des installations des écoles secondaires pour des exercices de tir, etc. Au Québec, nous avons une loi appelée « Loi Anastasia » qui, à la suite d'une fusillade dans un cégep, interdit aux établissements universitaires d'avoir des armes dans leurs locaux. Cela complique donc la donne pour les universités et les collèges.

J'ai aussi travaillé dans un cégep qui entretenait de bonnes relations avec la 52e Ambulance de campagne. Le cégep où je travaillais, le cégep Champlain, avait conclu une entente pour offrir de la formation à la Force de réserve les fins de semaine et pendant l'été. On pouvait utiliser les installations de soins infirmiers pour former la Force de réserve.

Il est possible d'établir ce genre de relations entre un établissement et une unité ou une force de réserve. Seriez-vous d'accord pour dire que l'on pourrait tout à fait commencer à développer cela un peu plus, en incitant les universités à se montrer plus disposées à collaborer avec les FAC? Diriez-vous que c'est une analyse exacte... pour changer cette mentalité?

● (1240)

John Walsh: Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord avec la députée. Je vais vous livrer un petit récit personnel pour répondre à la question.

Lorsque nous avons lancé le programme des étudiants-militaires à l'Université de Guelph, nous avons fait face aux mêmes préoccupations.

Toutes ces préoccupations naissent de l'ignorance, et je n'utilise pas ce terme dans le sens péjoratif qui lui est parfois donné, mais bien dans son sens littéral. C'est l'aliénation entre le cœur et la raison au sein de notre pays qui en est à l'origine. Encore une fois, je ne suggère pas que, du jour au lendemain, on offre toute la formation militaire de base dans une université qui n'a pas vu quelqu'un en uniforme depuis 50 ans. Ce serait choquant et contre-productif.

Au fil du temps, à l'Université de Guelph, nous avons très bien réussi à réintégrer ces deux éléments essentiels à la solidité de notre pays. Encore une fois, nous avons commencé par une cérémonie du jour du Souvenir à laquelle ont participé deux militaires en uniforme armés dans une garde d'honneur. Tout récemment, nous avons organisé une passation de commandement pour le 11e Régiment d'artillerie de campagne sur le campus universitaire, en présence de 150 soldats, d'un orchestre complet et d'obusiers.

La présence de personnel en uniforme à l'Université de Guelph est normale, comme il se doit. Nos membres, s'ils en ont l'autorisation et s'ils le souhaitent, peuvent obtenir leur diplôme en uniforme. Leurs noms, grades et unités d'appartenance peuvent être lus à haute voix. Ces actions, qui, je le sais, exigent des autorisations pour le port de l'uniforme, font que l'on me déteste... Cependant, il y a un immense volet éducatif à cela. La population voit ainsi son armée. Ce sont...

Sherry Romanado: À ce sujet...

John Walsh: Allez-y, s'il vous plaît. Je suis désolé.

Sherry Romanado: J'ai beaucoup de questions. Je pourrais continuer pendant la prochaine demi-heure.

Nous avons un programme destiné aux militaires du rang des Forces armées canadiennes qui leur permet de passer du volet militaires du rang à celui d'officiers. Il s'agit du programme PFUMR, le programme de formation universitaire pour les militaires du rang, dans le cadre duquel nous pouvons financer leur formation afin qu'ils puissent intégrer... Il existe bien sûr le programme régulier de formation des officiers, mais si un militaire du rang veut retourner à l'université, il peut bénéficier de ce programme.

Pensez-vous que nous pourrions offrir ce programme à un plus grand nombre de militaires du rang pour leur permettre de retourner à l'université?

Dans l'énoncé économique du printemps, nous avons également annoncé que nous allions augmenter le financement destiné à la formation des réservistes dans les métiers spécialisés. Serait-ce un domaine où nous pourrions établir des partenariats avec les collèges et les universités afin de garantir un volet direct pour les militaires du rang qui veulent reprendre leurs études ou pour les officiers qui ne peuvent pas aller au Collège militaire royal parce qu'on n'y offre pas le programme souhaité? Je veux dire, il n'y a pas de faculté de médecine au Collège militaire royal. Ils iront donc à McGill, à l'Université de Toronto ou ailleurs.

Que pouvons-nous faire pour travailler en étroite collaboration avec les universités, en utilisant les programmes ou les sources de financement existants tant pour les réserves que pour la Force régulière, afin de permettre à ces militaires de reprendre leurs études ou de suivre une formation complémentaire?

John Walsh: La réponse que je vais donner aujourd'hui est oui, ce qui est plutôt rassurant. Je vais bien sûr devoir nuancer cela. Il va sans dire que les gouvernements peuvent jouer un rôle considérable dans l'orientation des politiques grâce au financement. C'est un excellent incitatif, qui oriente les comportements.

Sherry Romanado: Dans le même ordre d'idées, que pensez-vous de l'annonce concernant le CSID, le carrefour sécurisé de l'innovation pour la défense? M. Massie en a parlé et il a aussi parlé des centres d'excellence.

C'est la première fois que nous créons concrètement des carrefours sécurisés où nous réunissons des chercheurs, des entreprises en démarrage et les Forces armées canadiennes pour leur soumettre un problème et leur demander de trouver une solution. C'est la première fois que nous le faisons, et je suis extrêmement emballée par cette idée.

Que pourrions-nous faire pour bonifier cette initiative?

John Walsh: Allez plus loin, simplifiez et accélérez le processus. Je ne dis pas qu'il faille le faire de manière irresponsable. Les procédures sont importantes. Rien n'est plus important que de s'assurer que toutes les décisions sont les bonnes, mais essayons de trouver des gains d'efficacité là où c'est possible.

Nous participons à bon nombre de ces appels de projets de recherche et de ces défis lancés aux universités. Vous pourriez en voir passer certains, et c'est une excellente façon de procéder. L'une des grandes difficultés réside dans le fait — je n'ai pas besoin de vous expliquer le fédéralisme — d'harmoniser un système d'éducation régi par les provinces avec les besoins fédéraux. Le CRSNG — le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada — et le CRSH — le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — en sont de bons exemples. Nous pouvons y arriver, et le financement est un excellent moyen d'y parvenir.

● (1245)

Le président: Merci, madame Romanado.

Monsieur Barsalou-Duval, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Monsieur Massie, toute la discussion que nous avons aujourd'hui porte sur la question de la montée en puissance. Au moins, c'est un point de départ positif dans le sens où on reconnaît qu'une montée en puissance est nécessaire. Cependant, pour y arriver, nos moyens ne sont pas illimités. On n'a pas l'argent et on n'a peut-être pas les mêmes moyens qu'au sud de la frontière, malheureusement.

Dans ce contexte, si on regarde ce qui se passe en Ukraine par exemple, on peut constater qu'ils ont dû faire face à un adversaire beaucoup plus puissant qu'eux et beaucoup plus fort qu'eux. Malgré tout, ils sont arrivés à résister, et même à tenir bon. Ces temps-ci, il semblerait même qu'ils réussissent parfois à regagner certains territoires qui avaient été perdus. Par ailleurs, on voit un peu la même chose apparaître au Moyen-Orient, soit une espèce de concept de guerre asymétrique dans le sens où une puissance plus petite arrive à résister à une puissance beaucoup plus forte.

Dans le contexte de l'Ukraine, il semble aussi y avoir une valorisation du modèle à faible coût. Autrement dit, on va essayer de choisir l'équipement le moins dispendieux possible et qui va provoquer un maximum de dommages à l'adversaire sur le plan financier.

Dans quelle mesure ces leçons tirées du modèle à faible coût et de la guerre asymétrique seraient-elles sujettes à se répliquer dans la vision que doit avoir l'armée canadienne dans un contexte où, par le passé, on valorisait plutôt de petites unités avec du très bon équipement, mais qu'aujourd'hui, il faut avoir beaucoup d'unités avec beaucoup d'équipement, et faire face à des adversaires qui pourraient être plus puissants que nous?

Justin Massie: C'est un équilibre entre le faible coût et le coût élevé. Ce n'est pas exclusivement un faible coût. Par exemple, ce que la Russie fait avec son économie de guerre, c'est utiliser des drones qui coûtent très peu cher pour saturer des défenses aériennes. Ensuite, elle balance des missiles balistiques sur la capitale et c'est ça qui fait le plus de dommages. On voit les dégâts, surtout quand il n'y a pas eu d'alerte avancée, dont le pays est privé par le renseignement américain. L'idée n'est donc pas de simplement donner des drones à faible capacité de charge explosive, parce que, sinon, l'impact que ça a sur l'adversaire est limité. Il faut que ce soit combiné dans un concept d'opérations qui est plus général. Donc, il faut trouver le bon équilibre entre les deux. Pour le Canada, l'équilibre concernera la décision qu'on aura à prendre quant à nos capacités de frappe en profondeur. Il faut développer des capacités où on trouve le bon équilibre entre la portée, parce qu'en raison de notre territoire la trajectoire pour atteindre notre ennemi est beaucoup plus longue que celle de quelque dizaines de kilomètres, et la rapidité à traverser des zones arctiques, qui peuvent être difficiles pour la navigation du système, par le radar notamment ou l'imagerie thermique et infrarouge. Donc, dans ce contexte, il faut trouver le bon équilibre entre être capable d'en produire beaucoup, où ce n'est pas trop coûteux, et avoir une capacité qui réussit à pénétrer les défenses aériennes de l'adversaire.

Xavier Barsalou-Duval: Il semble aussi y avoir eu des concessions sur la qualité, par moment. Des fois, est-ce qu'il s'agit de chercher à tout prix la perfection? Des fois, ça ne vient pas à un coût très élevé. Ce genre de raisonnement serait-il applicable dans l'armée canadienne?

Justin Massie: Les Ukrainiens ont de l'équipement à faible coût, parce qu'on ne leur en a pas donné beaucoup à coût élevé. Si on offrait aux Ukrainiens des F-35, ils les prendraient. Si on leur donnait des missiles Tomahawk, ils les prendraient. Si on leur donnait des missiles Taurus, ils les prendraient. Il n'y a pas de doute qu'ils veulent aussi des capacités exquises ou qui coûtent très cher, mais, conjointement, ils doivent avoir des capacités de saturation, sinon le missile n'atteint pas sa cible ou a un effet limité.

Pour l'armée canadienne, il s'agit de trouver cet équilibre. Chaque soldat devrait être équipé de drones peu chers pour voir son environnement et pour savoir s'il n'est pas menacé. Cependant, l'artillerie, la brigade ou le bataillon que je propose en lien avec les drones doit être capable de frapper en profondeur et d'avoir des effets majeurs sur le terrain. Seule la combinaison de ces deux éléments permet d'avoir un impact décisif sur le terrain.

● (1250)

Le président: Merci, monsieur Massie. C'est tout.

[*Traduction*]

Il nous reste 10 minutes.

Nous allons passer à M. Kibble, puis à M. Malette.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Monsieur Walsh, je vais vous citer. Vous avez parlé de « combat à armes égales » et de « meilleur équipement ». J'ai beaucoup aimé ces propos. Le meilleur équipement est évidemment produit par nos alliés. Bien sûr, l'équipement fabriqué au Canada joue un rôle très important pour soutenir l'industrie et l'économie canadiennes. D'après ce que vous avez dit, seriez-vous d'accord avec une philosophie d'approvisionnement qui privilégie le meilleur équipement plutôt que celui fabriqué au Canada?

John Walsh: Je mettrais les deux sur un pied d'égalité. Dans ce cas précis, le « meilleur » signifie bel et bien fabriqué au Canada. Je n'essaie pas de vous donner une réponse subtile, mais le « meilleur » désigne ici quelque chose que nous fabriquons nous-mêmes. Nous connaissons nos besoins et, bien sûr, nous voulons y répondre tout en veillant à préserver les chaînes d'approvisionnement. Certains besoins dépasseront nos capacités. Pour le moment, nous n'allons pas construire un sous-marin nous-mêmes, mais assurons-nous d'y intégrer autant d'équipements canadiens que possible.

Jeff Kibble: Oui, si c'est possible. Si ce n'est pas possible, accorderiez-vous quand même la priorité au meilleur équipement que l'on peut se procurer, même s'il n'est pas fabriqué au Canada?

John Walsh: Oui. Le terme « meilleur » prend en compte de nombreux facteurs.

Jeff Kibble: Je veux aborder la question de l'éducation, qui est vraiment fascinante.

Nos effectifs qualifiés ont légèrement augmenté au cours de la dernière année. Nous recevons 192 000 candidatures. On en est à 1 500 recrues, à 8 000 candidats retenus. Compte tenu des taux d'attrition, cela correspond à une croissance très lente, et il faudrait probablement environ 20 ans pour constituer une division complète. Je suis sûr que vous savez que l'Université Royal Roads est maintenant...

En ce qui concerne le projet pilote que vous proposez, s'agira-t-il d'une formation complète des recrues? Un homme ou une femme entre dans le programme et en ressort en tant que... S'agit-il seulement de l'enseignement supérieur, ou est-ce quelque chose entre les deux?

John Walsh: J'ai déjà eu ces discussions avec des membres des Forces armées canadiennes. Je m'en tiens toujours à ma position initiale. Je ne vais pas leur dire ce dont ils ont besoin. Je vais les écouter. L'un des...

Jeff Kibble: Est-ce que cela pourrait se faire?

John Walsh: Cela pourrait se faire.

Jeff Kibble: Vous pourriez offrir une formation complète aux recrues, y compris l'enseignement supérieur et tout le reste.

John Walsh: Nous pourrions le faire. Nous l'avons fait dans le passé, et nous pourrions le faire à nouveau.

Jeff Kibble: Combien cela coûterait-il dans un établissement, disons, par exemple, l'Université de Guelph, pour en choisir un au hasard?

John Walsh: C'est un coût aléatoire. Je ne peux pas vous donner ce chiffre aujourd'hui, parce que l'étude est en cours. Nous sommes en train d'évaluer ce qu'il en coûterait pour un cours expérimental de 40 participants.

Jeff Kibble: Je ne vous aurais pas cité de toute façon. Merci.

Je trouve cela vraiment convaincant, car on a beaucoup de mal à recruter au rythme qu'on a estimé nécessaire.

Vous avez également mentionné une menace qui ne figure pas dans le rapport *Point d'inflexion*: les divisions internes. De toute évidence, c'est très préoccupant pour tout le monde. À mon avis, cela devrait constituer un point d'inflexion. On parle d'une unité de manœuvre ou d'une division déployable de 15 000 personnes. On parle d'une division nationale, mais on ne précise pas quelle devrait être sa taille ni quel devrait être son rôle.

S'agit-il seulement de lutte contre les incendies et d'interventions en cas d'urgence nationale, ou s'agit-il d'une division armée? Selon vous, quelle devrait être sa nature, sachant — et je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus — qu'il existe un risque de divisions internes?

John Walsh: Monsieur le président, je vous assure que je ne cherche pas à être évasif dans mes réponses, mais ce n'est pas aux gens en complet milleraie bleu de dire aux gens en uniforme vert ce qu'ils doivent faire des troupes dont ils disposent.

Je comprends que l'idée de base est que la réserve défendrait le territoire national et que la Force régulière combattrait à l'étranger. Cela dépendrait également de nos adversaires. Ce sont eux qui détermineront notre façon de mener tout conflit futur. Nous nous préparons autant que possible à atteindre un objectif final précis, mais je pense que ce que nous devons cultiver, c'est la souplesse afin de pouvoir réagir aux menaces.

Jeff Kibble: Merci.

Monsieur Massie, vous pourriez peut-être nous en parler également.

Justin Massie: Oui.

Tout d'abord, je ne crois pas que l'armée canadienne devrait avoir comme priorité de mener des opérations contre la population canadienne. Je pense que la division chargée de la sécurité intérieure devrait se consacrer aux catastrophes naturelles, qui sont de plus en plus fréquentes à l'heure actuelle, et à la protection des collectivités. Je pense qu'on devrait toujours hésiter à recourir aux forces armées contre la population canadienne. Si vous faites allusion à des manifestations ou à des événements comme ceux qu'on a connus à Ottawa...

Jeff Kibble: Je veux préciser un point. Je ne voulais pas laisser entendre que les forces armées devaient être utilisées contre la population canadienne. Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit. Toutefois, le risque de fractures internes ou de perturbations... Vous avez même mentionné que les États-Unis pourraient arrêter de soutenir le Canada. Ce sont des risques qui vous préoccupent et c'est ce qui, selon moi, pourrait relever du rôle de l'armée.

J'aurais une autre question simple. Je vais commencer encore une fois avec M. Walsh. Les deux témoins pourront intervenir si le temps le permet.

Nous avons parlé des drones et du nombre de divisions. Nous n'avons pas parlé des chars. En fait, le document *Point d'inflexion* ne renferme rien à ce sujet. Le document est très évasif sur les menaces et les besoins précis. Le gouvernement n'a pas publié les exigences de l'OTAN, contrairement aux gouvernements d'autres pays.

Comment le Comité peut-il juger de la validité de quelque chose comme *Point d'inflexion* sans disposer de ces informations? Comment évaluer nos besoins? Une division sera-t-elle suffisante ou en faudra-t-il plutôt trois? De combien de sous-marins avons-nous besoin? Nous en faut-il 12, 4 ou 15?

M. Walsh pourrait peut-être répondre brièvement, puis M. Massie.

● (1255)

John Walsh: Je vais répondre à la question, mais j'aimerais auparavant éliminer tout quiproquo dans le compte rendu. Si j'ai donné l'impression d'être en faveur de l'utilisation des Forces armées canadiennes contre la population canadienne, j'ai créé une grave méprise. La cohésion civique est un devoir civique, et ce sont les institutions civiles qui maintiendront la cohésion de la population.

Merci de prendre note de ces précisions. J'ai tellement sursauté en entendant ces propos que j'ai presque oublié la deuxième partie de la question.

Permettez-moi de répondre par une question. J'ai résisté à la tentation de le faire pendant deux heures; je mérite des félicitations.

Une armée peut-elle juger qu'elle a assez d'équipements et de niveaux de défense? À quel moment considérons-nous que notre sécurité est suffisante? À quel moment notre souveraineté... Personne ne parviendra jamais à répondre à ces questions. Si nous avions deux divisions, nous en demanderions quatre. Peu importe le nombre de chars dans notre arsenal, nous en voudrions le double à la puissance dix. Aucun objectif final ne pourrait garantir entièrement notre souveraineté.

Voilà ma réponse.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Walsh.

Je surveille le temps de près, monsieur Kibble.

Je vais vous accorder trois minutes, monsieur Malette, parce que j'aurai quelques affaires du Comité à régler.

Chris Malette: Merci, monsieur le président.

Je vais probablement adresser ma question aux deux témoins. Je vais commencer par M. Massie.

Vous avez mentionné tout à l'heure quelque chose sur le caractère vague des descriptions ou des objectifs de la Stratégie industrielle de défense. Pourriez-vous étayer cette affirmation? Vous avez dit cela à la fin de vos commentaires. J'aimerais savoir ce que vous vouliez soulever au juste.

Justin Massie: Je voulais souligner le caractère très général de la définition des 10 capacités souveraines présentées dans la stratégie, notamment les systèmes d'IA et les systèmes autonomes — des capacités générales. La notion de système autonome peut avoir une multitude de significations. Ce sont des choses que nous nous efforçons de clarifier.

J'organise un atelier avec des membres des Forces armées canadiennes pour préciser les segments et les capacités dont se composerait la souveraineté: les capacités essentielles ou partielles et celles auxquelles nous pourrions renoncer. Ces choses doivent être définies en détail parce que la mise en place de capacités souveraines entièrement nationales coûte, il va sans dire, plus cher que le codéveloppement de capacités, qui permet le partage des coûts avec d'autres pays.

Chris Malette: Très bien.

Dans la même veine, monsieur Walsh, comme directeur de la Stratégie nationale de défense, que pensez-vous de ce qui vient d'être dit?

John Walsh: Puisque les menaces sont imprécises de nature, le Canada doit démontrer une résolution sans équivoque. Un effet dissuasif sera produit si nous projetons l'image d'un pays uni dont les institutions civiles, les industries et l'écosystème de défense sont soudés et dont l'assurance donne la certitude que le pays s'unira et qu'il répliquera avec force à toute menace qui surgira.

Chris Malette: Merci.

Le président: Merci beaucoup aux deux témoins de s'être joints à nous aujourd'hui et d'avoir éclairé nos discussions. Nous amorçons notre étude du bon pied. Les membres du Comité et moi-même tiendrons compte de vos avis et de vos préoccupations parce que nous avons nous aussi comme objectif d'améliorer les choses.

Encore une fois, merci à vous deux.

Chers collègues, j'ai quelques points administratifs à régler avant de lever la séance. Un budget de 500 $ a été proposé pour la séance d'information sur la situation en Ukraine. Le Comité approuve-t-il ce montant?

Des députés: D'accord.

Le président: Un budget de 500 $ a été proposé pour la séance d'information donnée par le ministère de la Défense nationale et par l'ombudsman des Forces armées canadiennes sur le rapport de l'ombud. Le Comité approuve-t-il ce montant?

Des députés: D'accord.

Le président: C'est formidable. Merci encore à tous. Passez une bonne journée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca